

l'éducation

2,50f



■ l'enseignement de la musique ■ le lycée de Font-Romeu ■ le sport pour l'enfant ou le sport de l'enfant ■ le mythe de don Juan ■ l'individu et la société

n° 274 ■ 4 mars 1976

PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

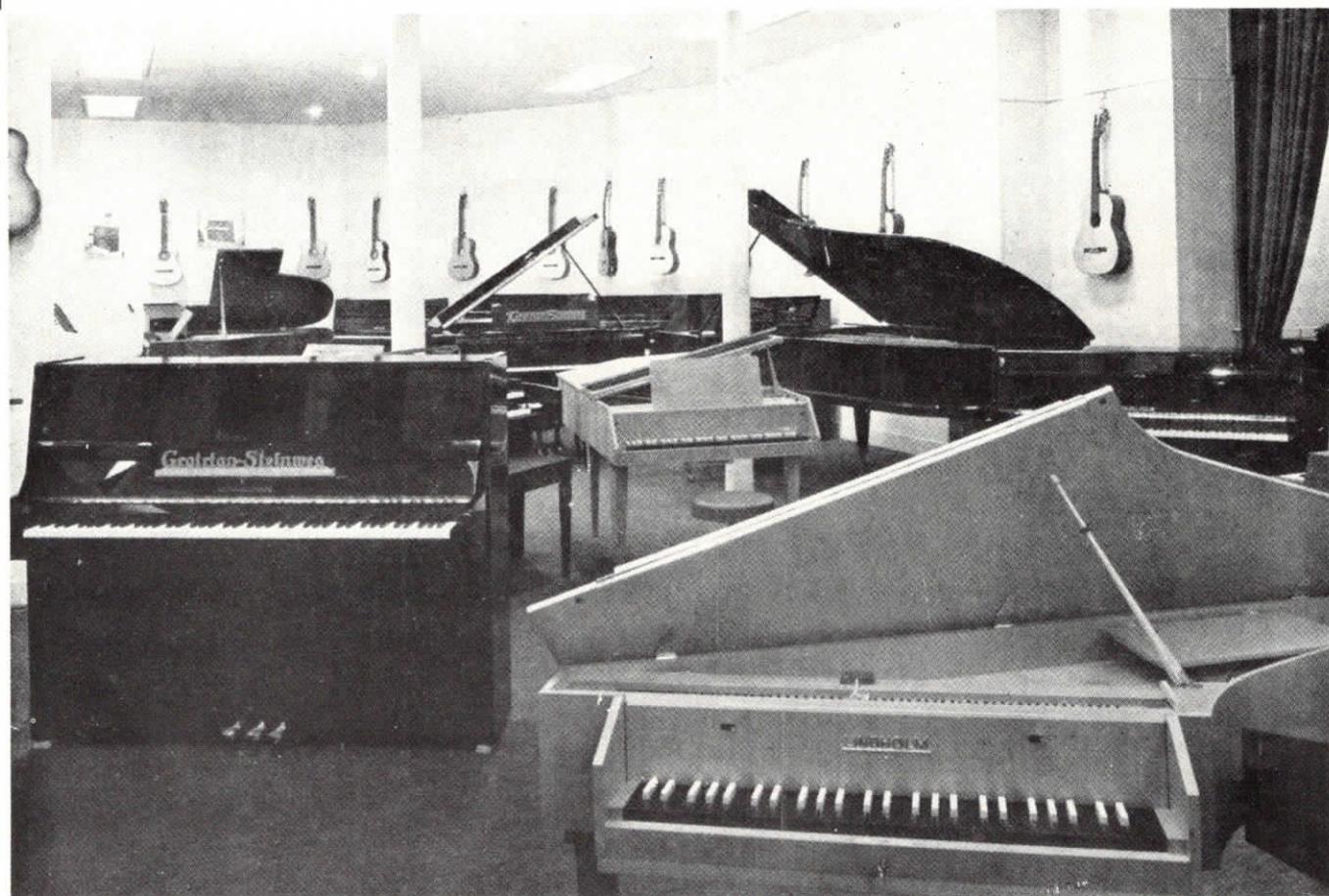
INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

- 3 sur votre agenda
- 4 bulletin-réponse final du Championnat de France de mots croisés 1976
- 6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

- 8 **viva la musica !** par Pierre-Bernard Marquet
- 9 **René Cassin (1887-1976) ; la FNEF s'inquiète ; l'UGE à Lyon ; le PS et l'éducation**
- 11 **trois questions à Antoine Lagarde**, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
- 12 **dans les publications officielles** : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 **Font-Romeu, pour quoi faire ?** par Maurice Guillot
- 17 **documentation** : pour votre classe ; problèmes de pédagogie, par Yves Guyot et François Mariet
- 19 **un problème par semaine** : éducation physique et sportive : le retour au pédagogique, par Georges Belbenoit
- 23 **OFRATEME** : deux émissions importantes, par Michaëla Bobasch
- 24 **le memento de l'enseignant** : le statut général des fonctionnaires - IV, par René Guy

l'homme créateur

- 26 **don Juan ou la fin d'un mythe**, par Raymond Laubreaux
- 28 **cinéma** : le grand art du suspense, par Etienne Fuzellier ; les émigrés de la parole, par Jean-Pierre Vélis ; les enfants retrouvés, par Pierre-Bernard Marquet
- 32 **variétés** : un étranger bien étrange, par Maurice Guillot
- 33 **livre** : Jean et Natalie, par Josane Duranteau

le monde comme il va

- 34 **l'individu et les structures sociales**, par Geneviève Boulanger-Balleguier

photos — couverture : FSGT/stage Maurice-Baquet ; p. 26 : Agnès Varda ; p. 27 : Bernard et Germaine Lot ; p. 29 : Germaine Lot.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F

CCP 31-680-34 (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

mobilier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité



Enseignants, pour vous aider
à préparer et animer vos cours,

La REVUE DU PALAIS de la DECOUVERTE

vous offre, chaque mois,
d'intéressantes suggestions dans :

- la chronique d'actualité scientifique,
- le texte intégral des « conférences du samedi » qui font le point sur les connaissances les plus récentes, par exemple :
 - Origine et destinée de l'homme,
 - Peut-on actuellement prévoir un tremblement de terre ?
 - La crise de l'énergie : un bilan,
- les rubriques consacrées aux expériences présentées dans les salles, aux expositions temporaires,
- les récréations scientifiques,
- le programme détaillé de toutes les activités du Palais de la Découverte.

ABONNEZ-VOUS

Nom, Prénom :

Adresse :

Profession :

Tarif annuel 40 F (étranger 55 F) pour 10 numéros mensuels + 1 ou 2 numéros spéciaux.

Règlement par chèque à l'ordre du « PALAIS DE LA DECOUVERTE », avenue F.-D.-Roosevelt, 75008 PARIS - tél. : 359-16-65 (envoi de spécimen gracieux sur demande).

la craie aussi propre qu'un crayon !



grâce
à son enrobage
spécial
(nouvelle formule)
vous pouvez saisir
la craie
omyacolor®
à pleine main
et garder les doigts
propres et nets
même après plusieurs heures
de cours !

Bon à découper et à faire parvenir à OMYACOLOR St-Germain-la-Ville 51240 La Chaussée-sur-Marne - ou à remettre à votre fournisseur habituel. Veuillez me faire parvenir un échantillon de votre craie OMYACOLOR.

Nom

Adresse

Etablissement scolaire

journées d'étude

■ **Rencontres sur la littérature avec Michel Cosem et journées d'étude sur les relations de la famille et de l'école**, organisées à Cassis, du 21 au 25 mars, par le Groupe français d'éducation nouvelle, en collaboration avec le Centre culturel Agostini. Michel Cosem, romancier et poète, est l'animateur-fondateur des revues poétiques **Encres vives** et **Cahiers de poèmes**, dont nous avons souvent rendu compte. Les journées d'étude sur l'école et la famille ont pour objectif d'étudier la psychologie de la concertation, des réalisations concrètes, les limites et les possibilités de la participation des parents à la gestion démocratique de l'établissement et de définir des plans d'action pour agir dans le milieu quotidien. Une exposition permanente de productions graphiques, une représentation du Centre dramatique occitan, des activités de découverte du pays seront en outre proposées. Renseignements : Mme Maestracchi, professeur au CES de Bandol, 83150 (Tél. : 74-07-34), ou M. Vincent Ambite, principal du CES « Les Gorguettes », 13260 Cassis (Tél. : 01-10-74).

stages

■ **L'Institut national d'éducation populaire propose les stages suivants au mois de mars** : du 12 au 14, « Connaissance du jeune cinéma non professionnel » ; du 22 au 31, « Expression dramatique : l'enfant et les formes animées » ; du 22 au 27, « Astronomie et électronique : étude et réalisation de matériel didactique en astronomie » ; du 22 au 31, « Photographie : cycle de prises de vues, agrandissements, questions à la couleur ». Renseignements : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

■ **Formation continue pour les enseignants**. Deux cycles sont prévus : « Education et pédagogie » (quatre stages de trois jours) : l'expérience en question, du 22 au 24 mars ; les intentions en question, du 11 au 13 septembre ; les influences en question et la situation éducative en question sont prévus pour 1977. « Analyse des pratiques pédagogiques » (deux stages de trois jours) : du 24 au 26 avril et du 13 au 15 novembre. Droit d'inscription par stage de trois jours : prise en charge par un organisme, 550 F ; sans prise en charge,

400 F. Renseignements : IFEPP, 140 bis, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 222-90-70.

exposition

■ **Exposition permanente et vente des productions d'artistes et d'artisans du monde entier** : peintures sur tissus, tissages, panneaux décoratifs, poteries, travaux du cuir, du bois et du métal, peintures et aquarelles, bijoux, émaux, etc. Dans le cadre du tiers temps pédagogique et de la valorisation du travail manuel artistique, enseignants et élèves pourront voir travailler sur place certains des exposants. Centre international d'arts et d'artisanat, 88 à 92, passage Brady, 75010 Paris. Tél. : 236-59-10.

festival

■ **Diverses manifestations seront présentées au cours du Festival international d'art contemporain de Royan**. Du 15 au 19 mars : une série d'animation, « Troubadours et jongleurs de l'an mil à nos jours », avec des chanteurs de langues occitane et française et l'ensemble de musique ancienne Praetorius ; **La naissance du jongleur**, pièce de Dario Fo par « Le puits aux images ». Du 20 au 26 mars : XIII^e Festival de musique et de danse qui accueillera, entre autres, le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire, le collectif 2e-2m de Champigny et dix-sept solistes ; le 26 mars, la soirée de ballets sera confiée au Théâtre du Silence, dirigé par Jacques Garnier et animé par Brigitte Lefebvre. Du 28 mars au 3 avril : Festival du cinéma consacré, cette année, au Sud-Est asiatique et à la Chine. Du 15 mars au 3 avril : V^e Festival international de la recherche photographique et expositions de peinture. Renseignements : Festival international d'art contemporain, BP 517, 17200 Royan.

vacances-loisirs

■ **Ateliers artisanaux organisés à Etel (Morbihan)** par la Ligue française de l'enseignement, du 23 mars au 2 avril. Les techniques artisanales proposées sont : poterie, céramique, ardoise, vannerie, émaux sur cuivre, travail du métal, sérigraphie et décoration de tissus. Droit d'inscription : 600 F (hébergement com-

plet). Renseignements : Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente — Service culturel — 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 544-38-71.

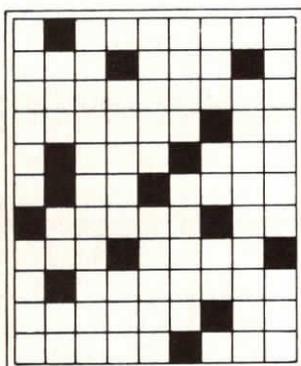
■ **La Maison des volcans organise deux stages pendant les vacances de Pâques**. Du 22 au 27 mars, « Géologie-volcanisme » : initiation à la découverte et à la compréhension des phénomènes géologiques qui ont modelé la région du Cantal. C'est par des excursions sur le terrain, suivies de quelques réunions de synthèse, qu'est conçue cette découverte. Du 29 mars au 3 avril « Initiation au milieu naturel » : les techniques de relevé de végétation, de comptage d'animaux, de capture d'oiseaux et de mammifères, d'analyse de l'eau, d'étude des sols, seront abordées au travers d'une approche plus synthétique des paysages cantaliens. Renseignements : Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : 48-49-09.

■ **Pâques en Rouergue**. Pour les amateurs d'art médiéval et de retour à la nature, une formule originale qui associe séjour dans une ferme en activité et randonnées sous la conduite d'une jeune historienne de l'art. Découverte de sites et de monuments méconnus : églises romanes des vallées de la Dourbie et de la Muse, villages fortifiés du Causse du Larzac. Ce séjour permet de mieux connaître une région dans sa réalité quotidienne, tout en découvrant son passé. Du 23 au 28 mars inclus. Renseignements : Nicole Andrieu, 12480 La Cazotte-de-Broquiès (joindre un timbre pour la réponse).

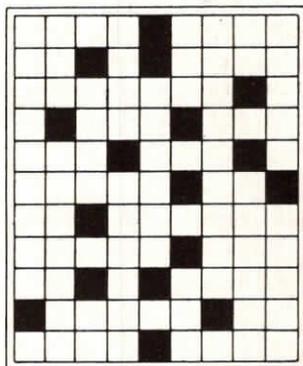
■ **Echanges avec l'Angleterre pour les vacances scolaires** organisés par l'association d'enseignants Contacts-Eurovac. Les élèves anglais viennent en France en août ; ils voyagent en groupe jusqu'à Paris. Les élèves français fixent les dates de leur séjour en Angleterre à leur convenance, en accord avec la famille partenaire ; ils peuvent voyager individuellement ou en groupe. D'autres formes de séjour, sans accueil réciproque, sont également proposées en Angleterre, Allemagne, Espagne, Etats-Unis. Clôture des inscriptions : 24 mars. Pour recevoir une documentation (joindre trois timbres à la demande) : Serge Lemort, professeur délégué Contacts, école de garçons, 19, rue du Capitaine-Deken, Rosult, 59230 Saint-Amand-les-Eaux.

bulletin-réponse final

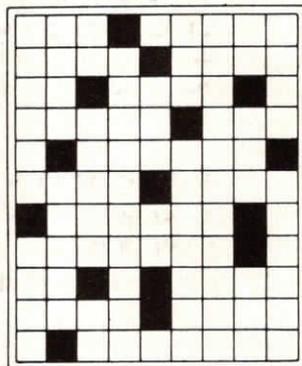
grille n° 2



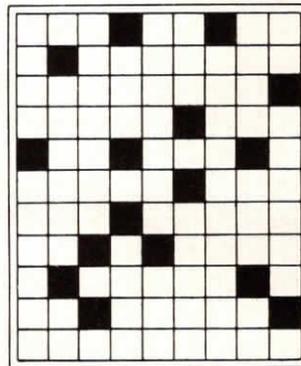
grille n° 3



grille n° 4

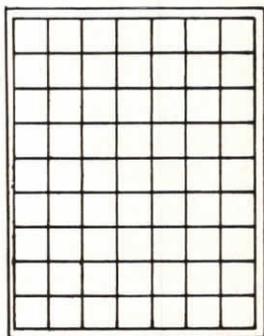


grille n° 5



question sélective

Fléchez, en haut et sur le côté de la grille les emplacements des mots de base.



Numéros des cases noires.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Lettres et Nombre

T	E	N	O	R

emplacement réservé

l'éducation

nombre de bulletins-réponses à mon nom

dans ce journal :	dans d'autres journaux :	total :
-------------------------	--------------------------------	---------------

NOM (capitales), prénom :

Adresse complète :

Ville et code postal :

- Les bulletins-réponses sont à envoyer au plus tard le **lundi 15 mars 1976 au Mots-croisiste**, 4, rue du Midi, 92522 Neuilly. Ils ne seront valables que s'ils ont été précédés du bulletin d'inscription extrait de **l'éducation**.
- Tous les bulletins-réponses établis au même nom dans plusieurs journaux doivent figurer **dans un seul envoi**. Tout envoi postérieur sera annulé.
- **Jeu-consolation** : pour récompenser les concurrents ayant réalisé une bonne grille sélective mais qui auraient fait trop de fautes dans les cinq problèmes pour figurer au palmarès, **Le mots-croisiste** publie, dans son n° 111 du 5 mars 1976, un « Jeu-consolation » qui consistera en une simple reproduction de la grille sélective proposée par chacun dans le Championnat, valable même si elle contient des mots de base classés « fautes ». **Prix importants** : 1^{er} prix, 350 F ; 2^e prix, 250 F ; 3^e prix, 150 F, etc. (plus de 100 prix).

O.C.D.L.

76
NOUVEAUTÉS

Nicole Picard
et Marie-Alix Girodet

Série "THÈMES MATHÉMATIQUES"

Depuis plusieurs années, N. PICARD et M. A. GIRODET se consacrent à la formation des adultes. Leurs travaux avec des groupes de tous niveaux et de tous horizons sont à l'origine de cette nouvelle série. Elle s'adresse à tous les enseignants de l'élémentaire et du premier cycle, qui y puiseront de nombreuses idées d'activités pour leurs classes, ainsi qu'à tous les animateurs de formation.

Déjà parus : **Assemblages de Polygones**

Une étude exhaustive des polyèdres et dallages, réguliers ou semi-réguliers, obtenus à partir de polygones réguliers.

1 volume 21 × 29,7, 40 p., avec photos et schémas 16 F

Techniques Opératoires

Un panorama des différentes méthodes de calcul utilisables pour les quatre opérations, et s'appuyant sur des manipulations. Avantages et inconvénients de chaque méthode.

1 volume 29,7 × 21, 32 p., avec schémas 16 F

D'autres fascicules sont en préparation.

Nicole Picard AGIR POUR ABSTRAIRE

Réflexions sur huit années de recherches conduites par N. PICARD et son équipe sur l'acquisition des concepts mathématiques par les enfants de 6 à 11 ans.

Présentant de nombreux comptes rendus qui font revivre les activités menées dans les classes, cet ouvrage constitue un instrument de travail et de formation pour tous les maîtres de l'élémentaire. Il concerne également tous les animateurs de groupes de recyclage.

1 volume 17,5 × 22,5, 470 p., 60 planches, 8 pages couleur 95 F

Prix de lancement valable jusqu'au 30 juin 1976 75 F

BON DE COMMANDE

NOM PRENOM QUALITE

ADRESSE

Je désire recevoir les ouvrages cochés ci-dessus et je joins un chèque (postal ou bancaire) que je retourne directement à :

O.C.D.L., 65, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Polgnant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.
administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

Informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Gémard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 216



Horizontalement. 1 - Moyen efficace pour chasser le OK. 2 - Dur combat pour figaro - Petit pas pour un héros de Perrault. 3 - Personnel - Double accent de mélodie. 4 - Ayant lieu - Témoignage d'un rassasié. 5 - Mauvais passage pour un thonaire de Brest - Promesse de Gascon. 6 - Qui ne connaît pas encore les bons et les mauvais usages - Utilisa un rigolo pour faire travailler les pompes funèbres. 7 - Tête de couleur - Décor dans lequel Roland jeta un dernier appel de cor. 8 - Décoration attirant surtout la poussière. 9 - N'ont pas été sus puisqu'ils ont été tus. 10 - Note - Professeur à la météo. 11 - Lanterne propice à soulager quelques vessies.

Verticalement. 1 - Il prend parfois le té, le pistolet à la main. 2 - Refusées aux salons, elles exposent leur toile dans les jardins - Personnel. 3 - Note - Pièce sans valeur au singulier, mais qui fait souvent défaut au pluriel - Note. 4 - Fait quelques embardees sur la route après avoir fait le plein. 5 - Plateau à fromages - Joindre les deux bouts. 6 Dans le dernier verre de Socrate - Matière grise qui peut se loger dans la cervelle. 7 - Premier délit d'un voleur de métal - Combustible des pauvres. 8 - Cours de champ - Il habille madame et dépouille monsieur. 9 - Fruit d'une longue expérience magnifiant l'œuvre de chèrè.

solution du problème 215

Horizontalement. 1 - Cidrieries. 2 - Odeur - Clé. 3 - Megissier. 4 - Peinée - Pi. 5 - Nés - Thé. 6 - Sage - Bras. 7 - Ira - Sein. 8 - Tonnelets. 9 - Indécis. 10 - Oder - Etui. 11 - Ne - Forêts.

Verticalement. 1 - Composition. 2 - Idée - Aronde. 3 - Dégingandé. 4 - Ruinée - Nerf. 5 - Erses - Sec. 6 - Se - Béliet. 7 - Ici - Trieste. 8 - Eléphant - Ut. 9 - Séries - Skis.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Cherchez la femme. Voici, à propos d'une donne jouée dans un tournoi, quelques remarques sur les injustices du sort qui contredisent parfois, au vu des résultats, les mérites des techniques utilisées. Quant aux divers Sud qui vont être sur la sellette, tout va finalement dépendre pour eux de la place d'une Dame. Est-elle à gauche, ils gagnent ; est-elle à droite, peuvent-ils gagner ?

♠	D1085	♠	RV9
♥	5	♥	D93
♦	RD5	♦	V1083
♣	RV985	♣	1073
♠	632	♠	A74
♥	A10862	♥	RV74
♦	62	♦	A974
♣	D62	♣	A4

1^{re} Table

Après l'ouverture de Nord de 1 ♣, Sud n'a pas de mal à parvenir à 3 SA, après de courts échanges. Vingt-sept points dans les deux mains et une longueur par cinq, voilà de quoi contenter les plus gourmands mais Sud va trouver une réussite trop belle pour servir d'exemple.

L'entame est du ♥6, en quatrième meilleure, et notre optimiste prend la Dame avec son Roi pour défiler gaillardement cinq ♥ après une impasse à la Dame que le jet astucieux du 10, entre le 5 et l'As, n'a pas émue.

La tierce majeure à ♦ complète déjà le tableau de chasse à neuf levées et, grâce au ♠ A, Sud inscrit 4 SA au crédit de son équipe.

Mais où est l'intérêt de cette table, direz-vous ? Dans sa comparaison avec la suivante où l'on voit ce qu'il faut faire en toute vérité et non en prenant des risques ou en jouant avec la fantaisie.

2^e Table

La principale occasion de réfléchir au bridge est à saisir dès l'entame et c'est à ce moment là que Sud aurait dû se rendre compte de la richesse factice de ses ♥, complètement disparue après le départ du Roi : Est peut avoir la reprise de la ♣ D et dès lors revient ♥ dans une force qui n'est plus qu'une passoire, Ouest défilant quatre ♥, le 8 prenant le 7, de justesse certes, mais le prenant, 1 + 4 = ... — 1.

Or la parade existe, simple et classique. Il ne faut prendre ni la ♥ D, ni le ♥ 9 pour épuiser Est, ce qui permettra à Ouest de faire tout de suite trois levées, mais pas quatre tout à l'heure. Notons qu'avec deux petits au mort au lieu d'un, le problème de sécurité aurait disparu car rien

xx
A108xx ————— D9
RVxx

n'empêcherait de prendre la Dame du Roi pour être sûr d'arrêter deux fois si Ouest en avait cinq. Enfin, et dans le même cas, si la répartition

xx
A108x ————— D9x
RVxx

adverse était 4-3, Sud ne pourrait pas perdre plus de trois levées à cette couleur, quelle que soit sa façon de jouer.

3° Table

La table précédente est un exemple de la manière, sans reproche pour Sud, de traiter les ♥. Le joueur Sud de la première table l'ignorait apparemment et nous allons voir plus loin un quatrième Sud qui, la connaissant bien, a cru pouvoir la braver.

Mais revenons à notre double refus de monter à ♥ pour gagner même si la ♣ D est en Est (?). Or Est-Ouest ont déjà trois levées : ♥D, ♥9, ♥A ... et ils vont encore en faire deux ! Ouest joue en effet ♠ en prenant du ♥ A et Est fera un honneur à ♠ après le ♣ D.

4° Table

Voici enfin une table qui montre que si, sur les chemins battus, on peut parfois caracoler en bon terrain et gagner en jouant contre la règle ou en mésestimant ses adversaires, il est souvent plus sage de prévoir le pire, l'orage, la chute ... et le ridicule.

Un dernier Sud, donc, voit le risque de prendre l'entame mais le fait cependant en envisageant une manière torturée de ne jamais donner la main à Est : Après le ♥R, il monte au mort à ♦ et joue ... le ♣ 9. Pour le laisser passer, bien sûr, en coup à blanc. Mais ni Est ni Ouest ne sont des enfants et Est commence par forcer du 10. Notre maladroît Sud est obligé de plonger et son plan est déjà passé aux archives dès le départ. Ouest, non moins attentif que son partenaire, ne

manque pas de placer le 6 puis le 2 sur le retour dans la couleur. Voyant Est jouer comme s'il détenait ♣ D1073 et Ouest comme s'il avait le complément ♣62, comment le malheureux Sud ne perdrait-il pas de plus en plus sa belle assurance ? Il abandonne donc son idée première définitivement en prenant du ♣R, tire ses ♦ pour les trouver non partagés et n'a plus qu'une hâte, celle de passer à la donne suivante après avoir chuté de ... Mais faites le compte, ce sont, aujourd'hui, plutôt les Lettres qui nous intéressent que les Chiffres.

problème-concours 62

♠ V1098732	♠ AD5	♠ R64
♥ 32	♥ V85	♥ —
♦ 3	♦ V985	♦ AD764
♣ 732	♣ 1085	♣ RDV64
	♠ —	
	♥ ARD109764	
	♦ R102	
	♣ A9	

Sud atteint le contrat de 6♥ après des enchères telles que : S : 2♣ — N : 2♠ — Est : 2 SA (appel à la meilleure mineure). Sud : 6♥.

Demande un peu brutale certes mais qui a au moins l'avantage d'interrompre toute conversation adverse. Ouest entame ♦ 3 et, contre la meilleure défense, le contrat est évidemment ingagnable.

1°) Par quel stratagème, Sud va-t-il essayer de le réussir ?

2°) Permutons le ♠ 2 et le ♥ 2 de Ouest avec le ♦ 10 et le ♦ 2 de Sud et supposons toujours la même entame du ♦ 3 contre le chelem à ♥. Ouest aurait-il eu alors intérêt à demander 6♠ ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris

Délai limite : 16 avril 1976

concours bridge 1976

Quelques concurrents n'ont pu le commencer qu'avec le problème 59, ou le 60, faute d'avoir reçu les numéros à temps.

Pour qu'ils gardent toutes leurs chances d'être classés en participant à tous les problèmes (8), le délai d'envoi des 58 et 59 est reporté au 17 mars.

le numéro de mars arrive!

Hubert Montagner :
genèse
de la violence
POURQUOI?

Nos aliments
sont-ils
dangereux ?
POURQUOI?

L'école
en prison
POURQUOI?

Les chèques-
monnaie de papier
ou monnaie
de singe
POURQUOI?

Jules Verne
actuel
POURQUOI?

POURQUOI?

la revue de la Ligue française
de l'enseignement
et de l'éducation permanente
3 rue Récamier
75007 Paris

Chez
tous les marchands
de journaux
6 F

VIVA LA MUSICA !

CONSEILS de l'éducation artistique dans les académies, correspondants dans le premier degré, inspection pédagogique régionale dans le second, conseillers pédagogiques dans les écoles maternelles et primaires chargés d'aider (par des stages ou dans leurs classes) les instituteurs à mieux enseigner la musique, formation musicale accrue dans les écoles normales et stages de formation continue, augmentation du nombre des postes offerts aux concours de recrutement dans le second degré... toutes ces mesures, récemment annoncées par Marcel Landowski, inspecteur général de l'Instruction publique, chargé de l'enseignement musical, sont évidemment de bon augure.

Elles doivent entrer en application dès la prochaine rentrée dans cinq académies pilotes et s'étendront progressivement. Les ambitions de ce programme sont vastes et diverses : présenter à tous les enfants des cours élémentaires et moyens tous les instruments de l'orchestre, organiser des concerts éducatifs (mille par académie), constituer en trois ans cinq mille chorales et mille ensembles instrumentaux, inciter les compositeurs à écrire pour la jeunesse afin de la familiariser avec la musique moderne, amener aussi les enfants à créer, au moins autant qu'à écouter, en développant, au détriment du solfège, les méthodes nouvelles...

Faire, en un mot, pour reprendre les termes mêmes de Marcel Landowski « que pour les enfants de nos écoles, de nos CES, de nos lycées, la musique, élément irremplaçable de culture, soit jeu, fête et communion, et que ce le soit pour **tous** », il est évident qu'on ne peut qu'applaudir. Il est temps, en effet, d'en finir avec le stéréotype qui veut que les Français ne soient pas musiciens, et de revenir au proverbe qui dit qu'en France tout finit par des chansons.

Ne nous demandons même pas quelle part de responsabilité ont eue, aussi bien les éducateurs que les musiciens, dans le fait que la musi-

que soit si longtemps restée chez nous le monopole d'une certaine classe privilégiée (avec, aussi, l'aquarelle pour les jeunes filles de bonne famille) ou de petits groupes d'amateurs un peu méprisants pour leurs frères inférieurs parce que sans oreille. Ne nous demandons pas non plus pourquoi l'on distingue une « grande » musique, et une autre à laquelle on a tendance à refuser ce nom. Et espérons que la musique, toute la musique, sera enfin reconquise par tous et que l'école y contribuera pour une part non négligeable.

Espérons aussi que cette politique systématique de promotion de la musique sera, comme on nous l'annonce, une occasion d'étroite collaboration entre le ministère de l'Éducation et le secrétariat d'État à la Culture, les instances musicales locales et les divers mouvements et organisations qui s'attachent à faire connaître et aimer la musique chez les jeunes.

Dans le concert (c'est le mot) de bravos que ces projets devraient susciter, il faut pourtant faire entendre une voix discordante, ou tout au moins poser quelques questions. Et d'abord celle-ci : est-il raisonnable de penser que tous les instituteurs, même avec une meilleure formation, même aidés par des conseillers compétents, se révéleront aptes à, sinon enseigner à proprement dire

la musique, au moins à la rendre accessible et désirable pour tous leurs élèves? Trouvera-t-on assez vite les cinq mille directeurs de chorale et les mille chefs d'orchestre souhaités ?

Sans doute on voit depuis des années se développer les effectifs des conservatoires municipaux ou autres, se multiplier les ensembles instrumentaux (de jazz, rock ou pop, il est vrai), proliférer les amateurs gratteurs de guitare, monter en flèche la vente des disques et des cassettes. Et ceci prouve assurément que la jeunesse a besoin de musique et que la situation n'est pas si désespérée que le pleurent certains. Mais encore faut-il que cette musique aimée des jeunes ne reste pas dans un ghetto et soit enfin considérée comme une parmi d'autres.

Il est un autre souhait qui ne mériterait pas moins d'être exaucé, mais qui met en cause toute la structure et toute la conception de notre enseignement. C'est que la musique (toute la musique) ne reste pas encore une discipline, même revalorisée, parmi d'autres. C'est autrement dit qu'elle soit intégrée dans l'ensemble du processus éducatif. Que, pour ne prendre qu'un exemple, l'enseignement littéraire ne continue pas à ignorer, comme trop souvent, la « musique déposée le long des vers » des poètes, et parfois en accord avec eux, qu'il ait le courage, en parlant des « comédies-ballets » de Molière de dire qu'elles étaient faites **aussi** pour être chantées et dansées...

Que plus généralement encore la musique s'associe à toutes les formes d'épanouissement physique, esthétique et intellectuel, qu'elle soit envahissante, conquérante, intraitable ! Plus que jamais, par tous les diffuseurs qui nous entourent, par tous les spectacles qui nous sollicitent, elle est le pain de notre vie quotidienne. Et s'ouvrant pleinement sur la musique, dans toutes ses activités, l'école s'ouvrirait ainsi plus pleinement sur la vie, et ce serait, pour elle, une excellente note.

Pierre-Bernard Marquet

René Cassin 1887-1976

René Cassin vient de mourir, à quatre-vingt-huit ans. Une longue vie d'homme, entièrement consacrée à la défense de l'homme, depuis ses débuts comme avocat au Barreau de Paris en 1909, consacrée aussi à la lutte contre la guerre, dont il avait connu l'horreur — et personnellement souffert — en 1916. Délégué de la France à la Société des nations de 1924 à 1938, premier civil à rejoindre Londres le 20 juin 1940, secrétaire permanent du Conseil de défense de l'Empire français, puis commissaire national à la Justice et à l'Instruction publique (1941) et président du Comité juridique près le Gouvernement provisoire (1943), il fut, après la Libération, vice-président du Conseil d'Etat et président du conseil d'administration de l'ENA et, en octobre 1958, président du Conseil constitutionnel provisoire.

C'est lui aussi qui représenta la France à la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unis dès 1948, et en sera le président de 1955 à 1957. C'est à ce titre qu'il fut le principal rédacteur de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme — ce qui lui valut en 1968 le prix Nobel de la Paix.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que, le 5 décembre 1968, René Cassin — qui était membre du Comité de patronage de notre revue — nous donnait un article pour célébrer le vingtième anniversaire de cette Déclaration où il concluait : « C'est à chacun de nous qu'il incombe de respecter les droits des autres hommes et de demander aux gouvernements de contribuer à donner à cette Charte le souffle de la vie. »

Comment l'éducation ne s'associerait-elle pas de grand cœur à l'hommage que le monde aujourd'hui lui rend si légitimement et aussi, avec beaucoup de tristesse, à la douleur de tous les siens ?

la FNEF s'inquiète

La FNEF ne présentera pas de liste aux élections du CNESER qui doivent avoir lieu prochainement. Cette décision a été adoptée le 21 février dernier par le comité directeur de la Fédération qui estime que « le CNESER, instance de concertation nationale, n'assure plus cette mission et s'est transformé en tribune politique pour certains, et en chambre d'enregistrement pour le secrétariat d'Etat ». La présence d'étudiants au sein de cet organisme reviendrait pour la FNEF à « cautionner une politique qu'elle condamne ».

Par ailleurs, le comité directeur de la FNEF s'est inquiété des récentes déclarations du secrétaire d'Etat aux Universités, Alice Saunier-Seité, et craint de voir « s'instaurer en France une politique de sélection rigoureuse ». Selon la FNEF, l'enseignement supérieur risque d'être divisé en deux types d'établissements : « d'un côté, les universités style « grandes écoles », sélectives, mais offrant des débouchés certains ; de l'autre, des universités culturelles, « dépotoirs », n'offrant aucun débou-

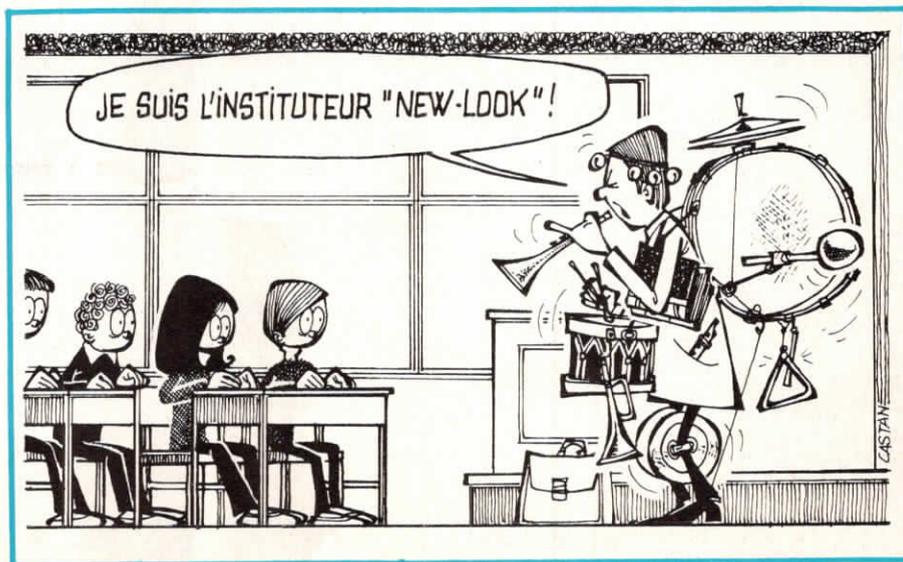
ché pour la grande majorité des étudiants ».

Enfin, la FNEF a fait savoir qu'elle récusait « une vision rigide, étriquée, sélective et professionnaliste des universités ». La Fédération se déclare décidée à « combattre une telle politique, si celle-ci semblait vouloir se réaliser ».

l'UGE à Lyon

L'Union des grandes écoles (UGE associée à l'UNEF ex-Renouveau), présidée par Michel Fiszbin (réélu), a tenu son congrès du 20 au 22 février dernier à Lyon. A cette occasion, les deux cents délégués ont présenté l'UGE (qui annonce 3 500 adhérents) comme « un syndicat de masse ouvert à tous, conséquent, indépendant et démocratique ».

Les congressistes ont également affirmé que « dans un contexte de crise généralisée, les cadres ont tout intérêt à entrer en lutte aux côtés des autres catégories de salariés ». Par ailleurs, les participants au congrès de Lyon se sont inquiétés du projet gouvernemental de réforme



des enseignements technologiques. On ignore encore le contenu exact de cette réforme qui concernerait plusieurs des départements ministériels auxquels sont rattachées les grandes écoles. Selon les dirigeants de l'UGE, « loin d'aplanir les rivalités entre IUT et grandes écoles, le système conjuguerait les aspects négatifs des deux ».

D'autre part, ce projet pourrait être l'occasion d'accroître l'emprise patronale sur les grandes écoles. Comme l'a souligné un des secrétaires nationaux de l'UGE : « Nous ne sommes pas contre une représentation patronale, mais nous la trouverions déjà plus normale au titre du CNPF que venant d'un industriel local, directement concerné. » La solution pour l'UGE serait peut-être d'envisager aussi « la participation d'autres partenaires de notre future vie productive ».

Enfin, les conditions matérielles dans lesquelles les étudiants effectuent leur scolarité dans les grandes écoles ont été largement débattues : hausse des tarifs des restaurants et des résidences universitaires ; frais de scolarité de plus en plus élevés (8 000 F à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales)... Autant de facteurs qui favorisent la ségrégation sociale.

le PS et l'éducation

« Au fur et à mesure que les mesures d'application s'en précisent, le vernis libéral et moderniste de la loi Haby s'écaïlle ; son fond conservateur réapparaît. » Tel est le jugement porté sur la réforme Haby par Roger Quilliot et Louis Mexandeau. Les deux délégués nationaux à l'Éducation nationale du Parti socialiste ont effectué, le 26 février dernier au cours d'une conférence de presse, un tour d'horizon des différents problèmes posés actuellement dans le

domaine éducatif.

Tout d'abord, les mesures d'application de la loi Haby. Le ministre, ont rappelé Roger Quilliot et Louis Mexandeau, n'a pas tenu les engagements qu'il avait pris devant le Parlement. A savoir : « déposer plusieurs projets de loi complémentaires et engager une large concertation avec les élus et les syndicats concernés ». En revanche, constate le PS, « on commence à annoncer une série de textes réglementaires qui suscitent de vives critiques des syndicats, et la concertation est réduite à un cadre purement formel ».

En ce qui concerne la situation des universités, le PS a lancé une mise en garde au nouveau secrétaire d'État, Alice Saunier-Seïté, en l'engageant à ne pas poursuivre la même politique que son prédécesseur. Pour sa part, le PS a condamné les interventions politiques dans le fonctionnement des instances universitaires. Il a également annoncé qu'il ferait des propositions concernant la défense des libertés et l'autonomie des universités devant la Commission parlementaire des libertés.

Par ailleurs, à la veille des élections cantonales — dont le PS souligne le caractère politique — Roger Quilliot et Louis Mexandeau ont fait savoir que les candidats socialistes à ces élections proposaient un programme de lutte contre les inégalités scolaires. Celui-ci prévoit notamment : la gratuité totale des manuels et des fournitures dans le premier cycle du second degré ; la gratuité des transports scolaires pour les familles ; un plan de rattrapage pour les maternelles, ainsi qu'une série de mesures de soutien pédagogique à l'école élémentaire...

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du plan socialiste pour l'Éducation nationale, Roger Quilliot et Louis Mexandeau ont annoncé que plusieurs journées d'études interrégionales se dérouleraient d'avril à juin 1976, « pour approfondir les grandes options du Plan ».

Informations recueillies par
Catherine Guigon

ils ont dit

Pierre Mazeaud, en inaugurant, le 24 février, l'exposition sur les handicapés qui se déroule au CIDJ de Paris, a évoqué le problème des loisirs :

« C'est un monde qui doit s'ouvrir de plus en plus aux handicapés, c'est un monde dans lequel ceux-ci devraient pouvoir se sentir mieux intégrés au reste de la société, dans la mesure où ils le souhaitent eux-mêmes. Meilleures possibilités de loisirs pour les handicapés, et meilleure intégration de ceux-ci dans les loisirs des personnes valides, tel est le double objectif que poursuit depuis plusieurs années la Commission interministérielle sur les loisirs des handicapés que le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports préside. »

André Henry, secrétaire général de la FEN, dans une lettre adressée le 25 février au secrétaire d'État aux Universités, et consacrée à la situation dans l'université de Clermont-Ferrand :

« L'ensemble des éléments du dossier que j'ai fait préparer montre que la procédure de division de l'université de Clermont-Ferrand résulte de la volonté d'une minorité d'imposer des vues que nous jugeons néfastes pour la bonne marche et le développement du service public de l'Éducation nationale dans la région d'Auvergne. Je suis bien obligé de constater que, depuis plusieurs mois déjà, l'élection des présidents d'Université donne trop souvent lieu à des manœuvres dont la nature politique est évidente. »

L'UNEF (ex-Renouveau) se félicite du succès de la grève des étudiants d'IUT et estime :

« Le CNPF et le secrétariat d'État aux Universités, qui comptaient sur les vacances pour ne pas répondre aux revendications des étudiants, en sont pour leurs frais. Le gouvernement et le CNPF ne peuvent plus ignorer les revendications des IUT et doivent y répondre. C'est par milliers que les étudiants d'IUT ont fait du 25 février une grande journée nationale d'action pour la satisfaction de leurs revendications. »

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques et l'Association nationale pour le transport des élèves de l'enseignement public, devant les autorisations de hausses dans les transports scolaires autorisées par le secrétariat d'État aux Transports publics « protestent contre l'illégalité de cette mesure qui fait du contrat annuel, préconisé pourtant par le secrétariat d'État aux Transports, un « chiffon de papier » et contre une hausse des prix (pourtant librement débattus en septembre) qui majore ces prix de 7 % en sept mois soit au rythme de 1 % par mois ».

trois questions à

Antoine Lagarde

président de
la Fédération des parents d'élèves
de l'Enseignement public



Vos récentes déclarations sur les vacances laissent à penser que le rythme scolaire reste votre principale préoccupation ?

L'organisation des vacances n'est qu'un aspect qu'on ne doit pas retirer de son contexte. Les rythmes scolaires, c'est l'organisation de la journée, de la semaine, du trimestre, de l'année et de la vie de l'enfant à l'école et à la maison. Il faut étudier le problème dans son ensemble. La charge scolaire actuelle est trop lourde. Parents, médecins, pédagogues, psychologues sont très clairs sur ce problème : il faut réformer l'organisation scolaire qui est préjudiciable à la santé des enfants, à la santé des enseignants. On ne peut pas envisager qu'une réforme qui se veut moderne ne tienne pas compte des données scientifiques de la vie de l'enfant.

Dans le cadre de la loi Haby, les décrets, notamment sur la vie des établissements et sur les enseignants, vont bientôt sortir ; or vous réclamez avec force que ce dernier soit promulgué sous forme de loi. Pourquoi ?

C'est la pierre d'angle de la réussite de la loi qui a été votée en juillet 1975. Il y a un malaise enseignant. Ce malaise doit être étudié à fond, débattu largement au Parlement, devant l'opinion publique. Il faut remettre en valeur la fonction enseignante qui n'est pas reconnue à sa juste valeur. Les différents partis politiques doivent prendre position, la population doit réfléchir sur ce problème-là. Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons pas accepter le maintien du statut des enseignants, de la fonction enseignante telle qu'elle existe actuellement.

Avez-vous le sentiment que les parents auront eu véritablement voix au chapitre dans l'élaboration de ces décrets ?

Il y a eu une première phase de concertation où je veux dire en toute honnêteté que nous avons pu exprimer très largement certaines de nos demandes. J'en prendrai trois qui me semblent importantes : le cours préparatoire en deux ans, sous réserve qu'il soit entouré des moyens pour que sa réalisation ne soit pas ségrégative ; la reconnaissance de l'importance du travail manuel dès la sixième, afin de permettre que soit mise en valeur une intelligence qui ne l'était pas jusqu'alors ; et les options progressives qui sont prises à partir du second cycle et qui donnent la responsabilité aux jeunes pour leur permettre d'accéder à l'enseignement de leur choix. Il y en a d'autres pour lesquelles nous sommes extrêmement déçus, en particulier sur la participation des parents. Nous attendons maintenant les décrets. Nous les étudierons. Ce que je peux vous dire, c'est que, s'il y a un contrôle par le Parlement, s'il y a une concertation sur les décrets, c'est, je pense, essentiellement grâce à notre action que nous l'avons obtenu, parce que c'était une des raisons d'approbation de cette loi. Nous estimions qu'une loi telle que celle-là ne pouvait pas être une loi-cadre sans que se poursuive cette concertation.

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes
dans la vie de
la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne,
Irlande, Ecosse, Autriche,
Italie, Malte, Japon, U.S.A.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
(Service 41)

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST. : _____ VILLE : _____

BUREAU A PARIS (Mme BEINSE)
62, r. Labrousse, 15^e. Tél. : 250-71-20
avant 13 heures. Reçoit sur rendez-vous.

dans les publications officielles

au B.O.

personnels

• Deux arrêtés du 11 février 1976 fixent les dates des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires centrales compétentes à l'égard des différentes catégories de personnels enseignants des **collèges d'enseignement technique**. Deux circulaires donnent les modalités de ces élections (B.O. n° 7).

• Un arrêté et une circulaire du 13 février 1976 organisent les élections pour la désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des **professeurs de classes supérieures** des établissements classiques, modernes et techniques (B.O. n° 7).

colloques

• Un colloque sur les **classes d'adaptation du second degré** sera organisé au Centre national de Beaumont-sur-Oise, du 7 au 11 juin 1976. Candidatures avant le 26 avril 1976 (circulaire du 26 janvier 1976 - B.O. n° 5).

• Un autre colloque aura lieu à Beaumont-sur-Oise également, du 31 mai au 4 juin 1976, par les équipes de **GAPP**, maîtres et directeurs. Ce colloque a pour but l'étude du fonctionnement du GAPP et des liaisons à établir avec les maîtres des sections ou classes d'adaptation et les maîtres des classes normales. Inscriptions pour le 26 avril (circulaire du 26 janvier 1976 - B.O. n° 5).

vie scolaire

• La « **Quinzaine nationale** » organisée par le **Comité français pour la Campagne mondiale contre la faim** aura lieu cette année du 5 au 17 avril prochain, avec collecte sur la voie publique le dimanche 11 avril. Cette campagne entre dans le cadre de l'activité de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) qui s'efforce de susciter des progrès durables dans les conditions d'existence des populations du tiers monde. Les élèves

et les maîtres des établissements d'enseignement public seront associés à cette campagne. Il est souhaitable qu'une causerie soit consacrée aux problèmes de l'alimentation et de l'agriculture dans les pays en voie de développement et aux buts généreux de cette grande œuvre de solidarité (circulaire du 2 février 1976 - B.O. n° 5).

• **Le prix Eugène Monnier**, destiné à récompenser un instituteur ou une institutrice qui s'est distingué dans l'enseignement du dessin, sera décerné dans les conditions fixées par une circulaire du 27 janvier 1976 (B.O. n° 5).

• En liaison avec une exposition sur le thème de l'architecture scolaire, organisée au Grand Palais, à Paris, du 14 avril au 2 mai 1976, il est organisé un **concours national** pour les élèves de l'enseignement public qui fréquentent les classes de cours moyen 2^e année et de quatrième des collèges.

Pour concourir, les élèves doivent rédiger un texte assez bref (vingt à quarante lignes) sur le thème « **Vivre à l'école** ». Une grande liberté de rédaction et de présentation est laissée aux élèves.

Un jury départemental choisira, pour chacun des deux niveaux, les meilleurs devoirs qui devront être adressés au ministère avant le 30 mars (circulaire du 13 février 1976 - B.O. n° 7).

organisation générale

• La liste des jours de **fêtes légales** pour l'année 1976 fait l'objet d'une circulaire du 12 février 1976 (B.O. n° 7).

• Les conditions de fonctionnement et d'agrément des centres de formation au diplôme d'Etat de **psycho-rééducateur** sont réglementées par un arrêté du 30 décembre 1975 (B.O. n° 6).

enseignement privé

• Le montant annuel de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des **établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association** à l'enseignement public fait l'objet d'un tableau au B.O. n° 5 donnant les taux au 1^{er} octobre 1973, 1^{er} janvier 1974 et année 1974-1975 (arrêté du 15 janvier 1976 et circulaire du 30 janvier 1976).

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espace). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 14-Mais. normande 5 km mer, conf., dche, 6 pers., pré, gar., juil., août 1250 F/ms, autres ms 800 F. Ecr. Tardy, 14540 Aignan-Cramensnil-Bourgebus.
- Ht Jura, meublés 3 étoiles, vac. print., juin, sept., sem., quinz., ms. Ecr. Jenoudet Pierre, 39150 Saint-Laurent-du-Jura, tél. (82) 60-11-45.
- Savoie, soleil, alpages et montagne, climat except., pays simple, studios tt conf., amb. calme, repos. Ecr. Lutzler, 48, Brossollette, 93320 Pavillons.
- Italie sud Adriat. : appt et bung. résid., dép., 200 000 L/mois, camp. luxe 1 800 L/j/pers. Ecr. Signora Fontana, Colle dei Pini, 63012 Cupramarittima.
- Cap Corse, mais. bd mer, 7 pces tt conf., couch. 7 pers., juil. 2 100 F. Ecr. Tomasini, Le Pouverel, 83130 La Garde.
- 5 pers., Pâques, juin, juil., sept. : 1° La Ciotat bord mer, T3 ; 2° Seyne-les-Alpes, chalet. Ecr. Gouirand, 4, av. Santini, 13600 La Ciotat.
- Biarritz centre, appt conf., 4 pers., calme, juin à sept. Ecr. Bourgade, av. Armagnac, 32100 Condom.
- 81-Mai à sept., 2 gites rur. deux épis, bord forêt Grésigne, cour partic., espace vert. Ecr. Gaben L., 81340 Valence.
- 74-CHAPELLE D'ABONDANCE, 1020 m, appts tt conf., loc. quinz. Ecr. C. LABORDE, Bolliet b2, 74140 Douvaine.
- 81-Sidobre, moy. alt., chalet tt conf., 3 pers., juill., août. Ecr. Bonnet, 6, r. F.-Mauriac, 47300 Villeneuve-sur-Lot.
- Corse, Partinello, 10 mn plage, bung. 4 pers., juin, juil. 1 500 F. Ecr. Jaupitre, 24, r. Parmentier, 94140 Alfortville, tél. 368-71-56.
- Port Camargue, studio-F2 pour 3-4 max., gd stand., TV, Pâques, août. Ecr. Piolet, 26, r. V.-Hugo, 30160 Bessèges, tél. (66) 85-41-66.
- 64-Biarritz, appt conf., 5 pers., calme, vue mer, Pâques 800 F la quinz. Tél. 371-72-70 av. midi.
- Espagne, mer, pieds ds l'eau, appts tt conf. Ecr. Flamingo, Hospitalet del Infante, Tarragona, Espagne.
- Cévennes, Gard, appt F3 tt conf., 2 ch., séj., cuis., bns, Pâques, juin, sept. Ecr. Argenson, 24, r. Gambetta, 30160 Bessèges, tél. (66) 85-42-33.
- Cap d'Agde, ft mer, villa tt conf., 5 pl., direct plage, park., jard. privés, p/sem. 13-6 au 13-9. Ecr. Durif, éc., 58250 Fours, tél. 2.
- Htes Vosges, chalet tt conf., 8 pers., printemps, mai, juin, août. Ecr. Lescailliez, 88400 Xonrupt, tél. 63-07-08.
- 74-Bonneville, ds mais. ind. appt meub. tt conf., séj., 2 ch., cuis., bns, w.-c., gar., terrasse, juil. Ecr. Desbiolles, « La Gerbe », 74130 Bonneville.
- 30-Port Camargue, mer, appt nf P2, juin, août. Ecr. Nicolas Yves, r. Pasteur, 30160 Bessèges, tél. 85-45-72.
- Larédo (Esp.), appt F4 tt conf., 6-7 pers., 100 m pl., nb. exc. Ecr. Georget, 7, allée des Pervenches, 37170 Chambray-lès-Tours.
- Le Pouliguen, côte sauvage, villa tt conf., 4-6 pers., juin, 1^{er} au 15 août, sept. Ecr. Bouvier, éc. J.-Ferry, 72700 Allonnes.
- 66-Argeles Plage, F3 tt conf., pisc., tennis, mai, juin, juil., sept. Ecr. Oleggini, 39, r. Diderot, 01100 Oyonnax.
- 66-Font-Romeu, ds forêt, chalet 4 à 5 pers., juin, juil., sept. Ecr. C. Salles, 8, r. Paix, 66000 Perpignan.

- Cévennes, camping gratuit, riv., pêche, baign., 1 h mer, alt. 250 à 800 m, tr. pittor. Ecr. 34260 Le Bousquet-d'Orb.
- 05-Aiguille-Queyras, alt. 1 500, ski, villég., gd F1 meub., 4 pers., gd stand., loc. hiver, été. Ecr. Joly, les Palmiers, bd Ed.-Aiguier, 83100 Toulon.
- 05-Serre-Chevalier, appt tt conf., 6 pers., Pâques, juil., août. Ecr. Haddad, 7, r. Bannières, 59700 Marçq, tél. (20) 72-28-36.
- 85-Saint-Jean-de-Monts, 200 m plage, 2 p. nf tt conf., 5 pers., loc. sem. Tél. 906-33-26.
- Hyères, 4 km plages, calme, F2 équipé 3-4 pers., juil., août 2 500/ms ou 1 400 F/quinz. Ecr. Novel, La Coupiane, 83400 Hyères.
- 19-Mais. camp. b. ét., 3 ch., 4 pers. max., cuis., e., g., él., cour, pré, cadre repos., juin, août, sept. Ecr. Perrier, 6, av. Colombier, 19150 Laguenne.
- 11-Port-la-Nouvelle, plage, appt tt conf., 4-5 pers., juin, août, sept. Ecr. Teulier, éc., 38630 Les Avenièrres.
- Gironde, 43 km nord Bordeaux, mais. camp. meub., 4 pers., jard., juin à sept. Ecr. Meignan, Villeneuve, 33710 Bourg, tél. 42-04-66.
- Cap d'Agde, Languedoc, appt lux. 2 p., 5 pers., vue imp., terrasse, tennis, pisc. privés, Pâques, juil., août, mois, quinz. Ecr. Milhau, J.-P., 27, Saint-Thomas-d'Aquin, 31400 Toulouse.
- S.F. de Guixols (C. Brava), 300 m plage, 3 p. conf., px sp. Pâques. Ecr. Hadida, éc. J.-Curie, 93370 Montfermeil, tél. 957-16-11 ap. 17 h.
- Larédo (Esp. c. Atl.), coquet appt tt conf., 20 m plage, équ. pr 4-6 pers. Ecr. Boucher, CES les Rougières, BP 108, 83403 Hyères.
- Corrèze, mais. camp. conf., 3-4 pers. Ecr. Marceau, Ec. A.-Dubois, 58160 Imphy, tél. 68-71-90.
- 14-Houlgate, 400 m mer, villa 7 pers., t. b. exp., jard., gar., juil., août. Ecr. Lemoine, instr., Breville, 14860 Ranville.
- 44-Pr. St-Gildas, gd terrain pins clos accès direct s/mer, mais. pl.-pied tt conf., 6 pces, cuis., bns, 9 pers., juin, 1^{er} au 20 juil. Ecr. Biet, 56, r. Néricault-Destouches, 37000 Tours, tél. 05-07-00.
- Souillac-Gironde, coll., villa tt conf. ds parc pins 12 000 m², liv.-salon, 3 ch., cuis., gar., août. Ecr. P.A. n° 730.
- Nice, studio meub. tt conf., cuis., bns, 2 pers., vac. print. 400 F, sem. Ecr. P.A. n° 731.

- 65-Cauterets, appt tt conf., pl. c., 5 à 7 pers., Pâques, sem. ou quinz. Ecr. P.A. n° 732.
- 04-Pra-Loup, appt ent. équ., 6 pers., Pâques, 1 500, juil., août 1 500 F/ms. Ecr. P.A. n° 733.
- Vallauris, 10 mn mer, villa tt conf., pinède, séjours courts ou longs. Ecr. P.A. n° 734.
- Biarritz 100 m plage, appt conf., vue mer, 5-6 pers., juil. 2 500, août 2 900, juin, sept. 750 F/quinz. (tt comp.). Ecr. P.A. n° 735.
- 63-Super-Besse, ski, pêche, lacs, studio conf., 4 pers., Pâques, été. Ecr. P.A. n° 736.
- Périgord, meub. ind. tt conf., 2 pers., pl.-pied, jard., prairie. Ecr. P.A. n° 737.
- Altéa pr. Bénidorm, studio équ. 3 pers., ds imm. pieds ds l'e., juil., août 1 200 F, juin, sept. 800 F. Ecr. P.A. n° 738.
- En Roussillon, alt. 650, mais. conf., terrasses panoram., 7 lits, 2 cuis. Ecr. Guibert, pr. 688, rte Longuiers, 12100 Millau.
- ACCUEIL EN ARDECHE
Classes, écoles élémentaires, premier et second cycle, enseignement supérieur, groupes associations, comités d'entreprises... Découverte du plateau ardéchois ; Vallée du Rhône (base d'éducation populaire, classes de voile) ; Ardèche du Sud (canoë - kayak - spéléologie). Ecr. ou tél. à la FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE L'ARDECHE, service des bases de plein-air, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05 - 4-06.
- Pays basque, HELETTE, montagne, 35 km mer, pêche, repos, folklore, nombreux meublés. Ecr. Syndicat d'Initiative d'Hélette, 64640 Iholdy.
- Vac print. : 1° 04-Gites rur. 3 pers. 450 F, 5 pers. 500 F ; 2° 06-Nice, 3 pers., 800 F. Ecr. Girard, 04100 Saint-Vincent-sur-Jabron.
- Nice, 600 m mer, studio nf meub. conf., kitch., bns, balcon, juil., août, sept. Ecr. Noël, 36, av. Bornala, 06200 Nice.
- 74-Bernex, alt. 1 000 m, chalet tt conf., 5 pers., vac. 20-3 au 5-4, prox. stat. ski. Ecr. Dr éc. Cretier, 93270 Sevrans, tél. 929-84-65/939-82-97.
- 83-Rez-chaus. villa, gd séj. + ch., cuis., bns, w.-c., gd jard., gar., nf tt conf., juil., août ms. Ecr. Jaubert, La Recampado, Camps-La-Source, 83170 Brignoles.

(suite page 39.)



fischertechnik



La pierre d'angle d'un enseignement moderne

Demandez la documentation à

FISCHER-FRANCE - Service Scolaire - 12, rue Livio - 67100 Strasbourg - Tél.: 39.18.67

cette école innombrable

Font-Romeu, pour quoi faire ?



Font-Romeu. Plus qu'une simple station climatique pyrénéenne au cœur de la magnifique Cerdagne, ce nom évoque deux choses bien distinctes : pour les scientifiques, la recherche à base d'énergie solaire, puisque son « four » demeure un outil de premier ordre ; pour l'ensemble des Français, ou presque, un souvenir, vieux d'une huitaine d'années, qui devait nous fournir la clé du placard aux médailles olympiques pour les « Jeux » de Mexico City. Les conditions climatiques, à 1 850 mètres d'altitude, faisaient de Font-Romeu le cadre de préparation idéal pour les athlètes qui allaient devoir trouver leur souffle dans l'atmosphère des 2 200 mètres de la capitale mexicaine. C'était en 1968.

Depuis, nous avons visiblement perdu la fameuse clé, mais nous avons encore Font-Romeu.

Et ce sont peut-être les pays de l'Est qui sont en train d'en faire leur « botte secrète » tandis que les sportifs français se montrent discrets et boudeurs envers le coin le plus ensoleillé de notre pays.

POUR DRESSER sa tour de béton comme un nez au milieu de la Cerdagne, le lycée climatique, dont les travaux furent menés tambour battant, ne dépare toutefois pas trop le site dominant le village de Font-Romeu. Environné par des installations sportives remarquables : deux pistes de courses dont une de 400 m en tartan avec six couloirs, une vingtaine de sautoirs — longueur, hauteur, perche, triple-saut —, autant d'aires de lancers — poids, disque, javelot, marteau —, deux terrains de football-rugby, une dizaine pour le basket, volley, hand-ball, tennis, une piscine couverte de 25 × 10, un bassin de plein air de 50 × 15, une fosse à plongeurs, une patinoire olympique, un centre hippique avec manège couvert, un stand de tir, et une demi-douzaine de salles de sport dont une de compétition de 44 × 24 et une polyvalente de 30 × 20, auxquelles il faut ajouter les pistes de ski de Font-Romeu et, à une douzaine de kilomètres, le centre de voile et de pilotage de

la Llagonne, ce lycée climatique se trouve être un complexe sportif exceptionnel pour ne pas dire unique en France.

Les effectifs scolaires proprement dits sont de trois origines : les élèves issus normalement du secteur scolaire de Font-Romeu ; des élèves asthmatiques qui ne relèvent pas d'un traitement médical, mais seulement climatique ; des élèves en sections sport-études dont le recrutement est national pour la natation, interrégional pour l'athlétisme, l'escrime, la lutte, le patinage artistique et le pentathlon moderne, et enfin régional pour le ski. Actuellement, sur les 500 élèves du lycée, on dénombre un peu plus d'une centaine d'asthmatiques, dont 75 internes, et 150 sportifs, tous internes pratiquement étant donné le mode de recrutement. Ces derniers étant d'ailleurs admis dans les sept sections sport-études à compter de la quatrième.

Le deuxième aspect du lycée qui concerne la préparation olympique et les stages de sport de haut niveau, étant donné les installations, revêt un caractère particulièrement intéressant. En effet, la possibilité de stages est ouverte toute l'année avec une quarantaine de places durant l'année scolaire et 180 durant les vacances. En réalité, le nombre des journées-stagiaires apparaît satisfaisant. En 1968 ce chiffre était de 24 658, il est même monté à 31 868 en 1970 pour décroître ensuite régulièrement jusqu'à 21 608 en 1973. Il semble vouloir se stabiliser puisque 1974, puis 1975, l'auront vu graviter autour des 25 000 journées-stagiaires, ce qui est tout compte fait considérable. Mais si l'on a vu dans ces stages les équipes de France de sauts, d'haltérophilie et quelques champions individuels comme Colette Besson, Gamoudi, Bedford, il semble bien que les fédérations boudent Font-Romeu. Par contre, les Soviétiques et les Polonais notamment semblent avoir découvert le profit qu'ils pouvaient tirer d'un tel complexe en altitude.

Les Polonais sont presque devenus des habitués et ont parfaitement trouvé comment utiliser Font-Romeu, scientifiquement, par des observations où entrent en ligne la durée du séjour, l'intensité de l'entraînement, la réacclimatation à basse altitude, avant les grandes compétitions.

Faut-il en déduire que les Français, eux, n'ont pas encore trouvé l'utilisation optimale d'un tel complexe ? On peut, en tout cas, s'étonner qu'il n'y ait pas en permanence une véritable équipe de recherche médico-sportive, ni, par exemple, de préparation au professorat d'éducation physique et sportive.

l'étatisation salvatrice

Cette vocation bicéphale de l'établissement se retrouve bien entendu au niveau administratif puisque Education nationale et Jeunesse et Sports en sont les ministères de tutelle. Au niveau de l'équipe de direction, les postes ont été répartis entre responsables des deux administrations. Ce qui frappe, c'est la cohésion de l'équipe dirigeante tant dans les conceptions de vie d'un tel établissement que dans celles d'équilibre recherché en permanence entre études et sport. Cohésion indispensable pour un véritable travail en équipe entre les 32 professeurs de l'enseignement général et les 14 enseignants d'éducation physique.

Alors, qu'est-ce qui ne va pas à Font-Romeu ? La réponse pourrait être cette réflexion d'André Pistre, le censeur : « Font-Romeu était une opération de prestige, mais le prestige à 1 850 mètres d'altitude coûte cher ! » Un exemple, le seul budget de chauffage annuel correspond au budget total d'un lycée normal à altitude normale ! Car si, olympiades aidant, le lycée climatique a bien eu les moyens de sa construction, il n'a jamais eu ceux de son entretien.

Depuis huit ans, sous les attaques du froid et de la neige notamment, certaines parties des installations réclamaient de façon urgente réparations et réfections.

Jusqu'à la récente visite de René Haby, ministre de l'Éducation, venu voir se dérouler « Orientation 2 000 », une opération de son ministère, certains responsables ne cachaient pas leur inquiétude quant à l'avenir de Font-Romeu. Devant les charges que ne pouvait supporter la commune, l'étatisation du lycée entreprise depuis quelque temps a été confirmée par le ministre et va se traduire immédiatement par un premier « ballon d'oxygène » de 3 800 000 F qui va permettre de parer au plus pressé.

les établissements climatiques

- lycée climatique d'**Arcachon** (mixte) pour asthmatiques, troubles respiratoires, croissance difficile
- lycée climatique d'altitude de **Briançon** (garçons) pour enfants déficients et asthmatiques
- lycée climatique d'altitude d'**Embrun** (filles) pour troubles respiratoires et de développement
- lycée d'Etat climatique et sportif de **Font-Romeu** (mixte) pour asthmatiques et sportifs
- lycée d'Etat mixte de plein air d'**Argelès-Gazost** pour troubles respiratoires, santé délicate, lymphatisme
- lycée d'Etat de grand air de **La Baule** (mixte) pour déficiences respiratoires, troubles nutritionnels, troubles hépatiques légers
- collège d'enseignement secondaire climatique mixte de **La Bourboule** pour troubles respiratoires et cures thermales
- lycée climatique de **Salins-les-Bains** pour état général déficient, troubles de croissance, séquences d'affections neuromusculaires
- lycée climatique d'Etat Jean-Prévost de **Villard-de-Lans** (garçons) pour asthme, troubles respiratoires, anémie.

Il faut dire encore que si, initialement, les concepteurs avaient pensé à une certaine rentabilité par l'ouverture des installations au public, on ne peut guère en espérer mieux : 70 000 entrées annuelles à la patinoire, 30 000 à la piscine et plus de 3 000 au centre équestre sont déjà des chiffres plus qu'honorables.

le « fin fond de la France »

Le manque de moyens n'est toutefois pas la seule difficulté et l'éloignement, pour ne pas dire l'isolement, de Font-Romeu « au fin fond de la France » n'est pas étranger au problème de son plein emploi. Du côté des élèves, la capacité d'accueil des jeunes asthmatiques comme des jeunes sportifs pourrait être augmentée, tout au moins le recrutement pourrait-il poser moins de problèmes. Pour les premiers, les voyages représentent un handicap certain — la Sécurité sociale n'intervient pas dans ce genre de séjour climatique —, pour les seconds, la multiplication des sections sport-études sur le territoire — on en compte 105 cette année — réduit considérablement les demandes, étant donné cette situation géographique.

Quant aux sportifs de haut niveau, en partie pour les mêmes raisons, semble-t-il, leurs responsables ont apparemment trouvé plus d'attrait au centre de préparation olympique de Vittel. Le rappel à l'ordre aux fédérations de Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat

à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, en réaffirmant l'existence de Font-Romeu, et surtout le déclin des performances internationales des athlètes français, suffiront-ils à renouveler une prise de conscience suffisante quant à l'utilisation de Font-Romeu ? Attendons.

table d'orientation ?

En venant « sur le terrain », René Haby s'est parfaitement rendu compte des possibilités d'un tel établissement et il n'a pas caché qu'il entendait renouveler le style d'opérations telles que « Orientation 2 000 » pour laquelle il s'était déplacé. A l'issue d'un concours destiné aux classes de troisième, diffusé sur les antennes de Radio-France/Inter-Jeunes, quatorze classes, sur les 3 600 qui y avaient participé, ont été sélectionnées par répartition équitable dans les trois zones de vacances. Elles sont venues successivement, chaque zone pendant sa période de congés de février, passer une semaine au lycée de Font-Romeu. Chacune des classes était accompagnée généralement par deux professeurs volontaires et le conseiller d'orientation de son établissement. But essentiel : sensibilisation à l'orientation et prise de conscience de la profession. Les trois stages avaient été préparés et étaient chapeautés par une équipe de conseillers d'orientation du centre Montparnasse. Ski le matin pour les élèves, ateliers (vidéo, photo, radio-reportage, mécanique, secourisme, arts plastiques, musique) l'après-midi, puis, à partir de 17 heures, travail d'orientation avec projection de films de l'ONISEP puis discussions en groupes restreints avec les conseillers.

Certes, lycéennes et lycéens auront souvent découvert les professions gravitant autour de certains métiers, mais pour la plupart, s'ils ont trouvé intéressante l'informa-

tion, elle n'a modifié en rien leur choix déjà arrêté. Ils ont beaucoup plus profité des discussions pour exprimer leur inquiétude quant à leur avenir, notamment en choisissant les grands thèmes de société : argent, homme et femme au foyer, promotion, éducation permanente et en démontrant une prise de conscience d'être victimes de la structure scolaire.

C'était une première expérience et elle avait l'excuse d'une préparation trop rapide et pas assez structurée quant aux motivations et besoins des jeunes. Le fait qu'elle se déroulait pendant leurs vacances devait leur épargner certaines contraintes, mais elle péchait tout de même par le manque de préparation de l'encadrement. Il reste que si les 300 élèves, ruraux et citadins, qui en ont bénéficié, ont apprécié unanimement ce séjour à la neige, l'objectif « orientation » a laissé presque tout le monde sur sa faim. Pour ces élèves-là cette expérience en commun aura permis une modification de relations avec professeurs et conseillers d'orientation pour le reste de l'année scolaire. Mais pour ces derniers, hormis ces relations exceptionnelles avec leurs élèves, elle n'aura pas prouvé grand-chose si ce n'est ce que l'on savait déjà : il n'est possible de faire du travail en professeur pour un conseiller d'orientation, qu'à condition d'être disponible, c'est-à-dire ne pas avoir dix ou quinze classes à suivre, et qu'il n'y aura pas, pour les élèves, de véritable éducation du choix tant que l'orientation sera dictée, pour ne pas dire bloquée, au niveau de la troisième, par la bonne ou mauvaise aptitude aux mathématiques.

Il n'est certainement pas impossible d'affiner ce genre d'expériences et, si la formule du concours reste discutable, l'Education nationale, en permettant à des lycéens de profiter de cet outil remarquable qu'est Font-Romeu, l'aidera peut-être aussi à trouver son second souffle.

Maurice Guillot

à nos lecteurs

Notre prochain numéro sera daté
du jeudi 18 mars 1976
(et non du 11 mars)
et sera un spécial double
consacré au thème suivant :
« école et/ou culture ».

pour votre classe

■ **Cantilène n° 1 - Danceries de Gervaise**, par J.M. Dehan, J. Grindel et N. Verney (classes de sixième et cinquième - Magnard, 11,15 F et 24,40 F). Malgré un niveau de débutants, des âges très variés, un déchiffrement quasi nul et l'absence régulatrice du piano, un groupe d'élèves du CES Sévigné de Gagny réussit à établir un rapport dynamique vis-à-vis de la musique et à réaliser à quatre voix ces « Danceries de Gervaise », mélodie du XVI^e siècle où alternent la pavane, le tourdion, la gaillarde, l'allemande et le branle. Afin que d'autres clubs musicaux scolaires puissent parvenir, plus aisément, au même niveau que les petits choristes de Gagny, voici un disque et un livret explicatif. Après sensibilisation rythmique et imprégnation individuelle des divers motifs, en passant la face A du disque (version complète), les enfants aborderont la face B (pages de travail) dont ils maîtriseront progressivement les difficultés d'un chant choral. On peut envisager, afin d'animer ces danses, un rapprochement entre elles et diverses disciplines : travail manuel, éducation physique, français, histoire, etc.

■ **Mes premiers mots croisés**, par J.L. Gasparini. (Editions de l'école, 48 F, conditions aux enseignants et aux établissements). Ces mots croisés, imprimés sur fiches, constituent un matériel d'entraînement individualisé à la lecture silencieuse destiné à être utilisé avec des enfants jeunes (dès sept à huit ans). Leur originalité et leur intérêt pédagogique reposent sur le fait que le désir de remplir une grille de mots croisés (il y en a cinquante dans le fichier, de complexité croissante) implique que l'enfant va lire les définitions et se livrer à une activité motivante améliorant sa lecture, sa réflexion, son vocabulaire, etc. A partir de la onzième fiche, ce matériel comprend des fiches complémentaires d'aide, auxquelles l'enfant peut avoir recours s'il se heurte à une difficulté qu'il ne surmonte pas. Enfin, les fiches autocorrectives lui permettront de vérifier seul s'il est convenablement venu à bout du problème.

problèmes de pédagogie

Jean Vial

Vers une pédagogie de la personne
PUF, 220 p., 38 F

Un ouvrage de Jean Vial est toujours un événement dans les sciences de l'éducation. Celui-ci aborde de front un paradoxe que tout pédagogue a déjà rencontré et que la sociologie de l'éducation a mis en évidence de manière indiscutable : la démocratisation de l'éducation a renforcé et légitimé ce que Jean Vial nomme l'« aristocratisation » de l'enseignement. L'école laïque du peuple a, en quelque sorte, sanctionné la formation des élites.

Au moment où certains célèbrent les sur-doués, ce n'est pas la moindre utilité de ce livre que de s'intéresser à ceux qui, dans nos classes, vont moins vite, s'adaptent difficilement à l'univers scolaire. A la pédagogie des grands groupes. Il s'agit de substituer une « pédagogie de la personne », favorable aux élèves en difficulté.

Sur le chemin de ce nouveau monde éducatif, Jean Vial repère quelques étapes et quelques certitudes : les groupes de niveau, le travail en équipe, la classe coopérative (poussée éventuellement jusqu'à la pédagogie institutionnelle), le travail individualisé, le travail indépendant.

Reprenant tous ces points pour en exposer l'essentiel, sans jamais omettre les références bibliographiques indispensables à ceux qui veulent approfondir tel ou tel point, ce livre constitue à la fois un ouvrage de réflexion et d'information de grand intérêt et qui répond bien à l'objectif que Gaston Mialaret fixe à sa collection : « Faire réfléchir les éducateurs à partir des problèmes journaliers que pose la pratique pédagogique. »

Hubert Hannoun

Les conflits de l'éducation
ESF, 216 p., 48 F

Comment s'orienter dans l'immense littérature traitant de l'éducation ? Le repérage des problèmes par-delà les méthodes est une tenta-

tive intéressante. Hubert Hannoun se propose d'établir une sorte de typologie des attitudes éducatives en prenant comme « analyseur » la notion de conflit. Le recensement des conflits est la première étape de sa démarche : conflit enfant/milieu, conflits internes de l'enfant, de l'éducateur, conflit maître/élève. La solution des contradictions est dans le dépassement ; ce sera l'objet de la seconde étape. La volonté de synthèse de l'auteur, qui se manifeste jusque dans le choix d'un lexique hégélien, autorise une mobilisation et une confrontation générales de tous les « penseurs de l'éducation ».

Telle entreprise ne va pas sans généralisation inquiétante. Qui est-ce, « l'enfant », « l'éducateur » ? Parfois, tout se passe comme si les sciences de l'éducation n'avaient pour objet que l'universel, l'Homme en-soi, et l'on a envie de dire à l'auteur, qu'ici et maintenant, les problèmes pédagogiques sont peut-être plus simples, plus « au ras du sol », comme disait J. Vial. Non pas que la tentative de Hannoun soit sans intérêt, mais nous croyons que, dans l'ordre actuel des urgences, c'est vers l'économiste et le sociologue qu'il faut se tourner, plutôt que vers Hegel et Freud si l'on veut expliquer les « conflits de l'éducation ».

Jean Thomas

Les grands problèmes de l'éducation dans le monde

Presses de l'Unesco, PUF, 172 p., bibliographie, index, 29,65 F

Le projet de Jean Thomas est ici de « relever, pour une période donnée, les grandes questions que l'éducation pose aux différents Etats du monde, discerner, à travers les réformes récentes, les principales tendances qui se font jour ».

Président de la Commission nationale française pour l'Unesco, l'auteur était bien placé pour mener à bien cette tâche. On lira avec intérêt ce panorama de l'éducation dans le monde.

Quand on referme le livre, on est

un peu plus curieux de ce qui se passe ailleurs. Il faut souhaiter que soient encore mieux connues les expériences étrangères : c'est peut-être en apprenant comment vivent les écoliers de Shanghai ou les instituteurs de l'Ohio, que nous comprendrons mieux ce que disent ceux des villes et des villages de France.

Emile Chanel

Pédagogie et éducateurs socialistes

Le centurion, 288 p., index, 45 F

De Platon à Gramsci, en passant par la Révolution culturelle chinoise et les « boutiques d'enfants » de Berlin, Emile Chanel nous propose un panorama assez complet, trop peut-être, des idées socialistes en matière d'éducation.

Nombreux sont les chapitres qui apportent des idées claires sur une tradition très riche et très féconde ; citons le chapitre II sur la conception marxiste de l'éducation, le chapitre VIII sur l'enseignement à Cuba ou le chapitre VII qui met en évidence la double transformation de l'école chinoise, en 1949 puis en 1968. Mais à vouloir tout dire, il arrive que la spécificité des thèses socialistes ne soit pas toujours clairement dégagée ; ainsi, la place faite à la critique de la division du travail ou au problème de la relation enseignant/enseigné nous semble trop modeste.

Toutefois, Emile Chanel réussit, avec cet ouvrage, une introduction aux idées socialistes en éducation qui donne envie d'en savoir plus. En refermant le livre on en vient à regretter que le chapitre I, consa-

cré aux inévitables « précurseurs », n'ait été remplacé, par exemple, par une étude des écoles de formation mises au point par les partis se réclamant du socialisme. Cela nous aurait davantage intéressé que la doctrine pédagogique de Platon, qui, au demeurant, nous semble bien peu socialiste.

Léandre Coudray

Courants culturels et communications dans les lycées agricoles

ESF, 126 p., 35 F

Les lycées agricoles sont mal connus, comme est mal connu, dans un pays de plus en plus industrialisé et urbanisé, tout ce qui concerne l'agriculture. Ces établissements apparaissent comme des lieux d'acculturation privilégiés : la culture citadine et la culture rurale y sont en contact et en concurrence. Pour décrire et mesurer les effets de ce contact interculturel, l'auteur a mené une enquête par entretiens individuels et réunions-débats auprès des élèves de deux lycées agricoles.

Cette enquête permet de montrer comment s'exerce, en milieu scolaire, la domination des valeurs citadines : le langage, les loisirs, les comportements scolaires, les représentations du travail scolaire mêmes n'échappent pas à cette logique sociale.

Le travail effectué par Léandre Coudray est d'un intérêt pédagogique considérable ; il apparaît que l'univers scolaire n'obéit pas seulement à la logique scolaire des programmes et des règlements. Une logique sociale implicite gouverne

les attitudes et les comportements, logique que le pédagogue ne devrait pas ignorer.

Bien qu'à notre avis, les moyens conceptuels mis en œuvre par Coudray limitent souvent la fécondité de l'analyse, cette recherche confirme l'intérêt des travaux sociologiques pour fonder une pédagogie rationnelle.

François Mariet

Le Xuan et Jean-Claude Chassain Analyse comportementale. Analyse de contenu. Théorie et pratique de l'apprentissage

Nathan, 192 p., 42 F

Le Xuan, psycho-technicien, et Jean-Claude Chassain, animateur pédagogique à l'École normale d'institutrices de Paris, nous proposent une méthode d'enseignement fondée pour l'essentiel sur l'analyse des démarches pédagogiques. Mais leur procédé d'analyse, l'analyse comportementale, repose sur des conceptions behavioristes insuffisantes et dépassées. Si nous doutons fort que l'analyse comportementale puisse permettre de penser et de prévoir jusqu'au plus petit détail tous les comportements du maître et des élèves (p. 27), nous croyons en revanche qu'elle peut aider l'enseignant à poser de manière opérationnelle certains objectifs de son enseignement. Mais si l'enseignant doit savoir que les processus de l'apprentissage obéissent à des lois et à des mécanismes psychologiques définis, il ne doit pas croire — ce que laisse entendre ce livre — que le corpus des lois de l'apprentissage puisse trouver des applications immédiates dans la réalité pédagogique.

On peut encore reprocher à cet ouvrage — comme à beaucoup d'ouvrages programmés — de laisser croire au lecteur qu'il existe un, et un seul, enchaînement des éléments du contenu d'un Savoir. Or, la recherche expérimentale montre qu'un objet de connaissance peut être diversement approché — par les enseignants programmant aussi bien que par les enseignés —, qu'aucune structure initiale ne s'impose et que c'est le sujet apprenant, qui, par son activité propre, veut seul imposer au savoir l'organisation la plus utile et la plus fonctionnelle.

Yves Guyot

QU'EST-CE QUE LE ROC ? Le problème de la protection de la nature et celui de la chasse préoccupent tous ceux qui voudraient profiter des espaces verts, des forêts et des campagnes de nos régions.

Le nombre de chasseurs français est, à lui seul, plus élevé que celui de tous les chasseurs des autres pays d'Europe réunis. Quoi que puissent dire les « valeureux nemrods », ils ont si bien contribué à l'anéantissement de notre faune que, chaque année, on lâche un peu partout du gibier d'élevage qui finira sa journée sous les plombs de chasse ! Ne serait-il pas temps d'arrêter ce massacre stupide ? Tous ceux qui le pensent seront intéressés d'apprendre l'existence du **Rassemblement des opposants à la chasse (ROC)**, Association nationale pour la défense des droits des non-chasseurs et le respect du patrimoine national (siège social : 21, rue d'Aboukir, 75002 Paris).

C'est à cette adresse que les amis de la nature et des animaux peuvent envoyer leur cotisation (enfants : 5 F - adultes : de 10 à 100 F, suivant les possibilités de chacun, par mandats ou chèques libellés au nom du ROC). Si vous avez un jour rêvé de découvrir une biche, un faisan, une genette, un loriot, un écreuil, bien vivants, et non pas de regarder leurs cadavres : **écrivez au ROC !**

EPS : le retour au pédagogique

Quatre rassemblements d'enseignants en formation continue ont eu lieu l'été dernier, dont les préoccupations fondamentales se rejoignaient largement. Georges Belbenoit a eu récemment (« l'éducation » du 12-2-76) l'occasion de réfléchir sur l'un d'eux, qui s'était tenu à Montpellier, le congrès national des écoles maternelles. Il aborde aujourd'hui les problèmes de l'éducation physique et des sports, et particulièrement la question de savoir ce qu'il faut entendre par « le sport de l'enfant », à la lumière des débats et des expériences qui ont marqué le stage Maurice-Baquet, organisé à Sète, sous l'égide de la Fédération sportive et gymnique du travail. Que ce soit, en effet, dans l'école ou autour de l'école, l'éducation physique apparaît comme un champ privilégié de toute rénovation en profondeur de l'école élémentaire, aussi bien en ce qui concerne les attitudes des enseignants en présence de l'enfant que le contenu même et les finalités de l'enseignement tout entier.

Dans le précédent article de Georges Belbenoit, « maternelles : du biologique au politique » (l'éducation du 12-2-76), il fallait lire (p. 20) : « Les démonstrations neurophysiologiques et autres abondent dans le livre du GFEN « L'échec scolaire » et non « dans le livre de Jean Rostand ». Précisons également que le texte cité, en note 3 de la page 20, de R. Murcia « L'activité ludique » faisait partie du numéro de *Vers l'éducation nouvelle* cité en note 17 de la page 21.

INSCRIRE la lutte contre l'inégalité au nombre des missions de l'école, c'est inviter la réflexion pédagogique à se politiser. Le GFEN se reconnaît « politisé — si l'on entend par là qu'il ne conçoit pas l'école comme un îlot coupé de la société ». Son projet pédagogique — lutter contre l'échec scolaire — l'amène à s'engager dans le combat pour une société socialiste, tout en se refusant à être « la courroie de transmission d'un courant de pensée ou d'un parti politique » (1). C'est en somme aujourd'hui la position de la FEN (2). Et c'est aussi celle de la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), fédération sportive « affinitaire » (avec l'UFOLEP et la FSCF), donc traitant le sport « non pas comme un ensemble clos... mais comme un élément d'un ensemble éducatif, culturel et social » (3) : engagée dans la lutte sociale, elle se veut indépendante des partis et des syndicats.

Le stage Maurice-Baquet, à Sète, est une création de la FSGT. Implicite à Montpellier, la question « Doué ou non doué ? » y faisait l'objet d'une table ronde, à partir du livre du GFEN et avec la participation d'un représentant du mouvement. Le livre ne traite pourtant nulle part d'activités physiques et sportives. Mais peut-on séparer sport et éducation générale ? Les

mêmes contraintes et exigences sociales pèsent sur les deux. Et qu'il s'agisse de développement moteur, esthétique ou intellectuel, la problématique est la même, en ce qui concerne notamment les « dons » éventuels et les apports de l'éducation.

Le stage Maurice-Baquet est un stage d'éducation physique et sportive. Il mérite pourtant l'intérêt du pédagogue peu féru de sport, à travers notamment deux ouvrages (d'objet plus large) :

● le numéro déjà signalé de *Vers l'éducation nouvelle* (cf. note 5).

● le volume collectif publié en 1975 aux Editions sociales sous le titre **Sport et développement humain** — œuvre de combat qui s'achève sur la proposition de loi communiste pour le développement de l'éducation physique et du sport.

Le stage Maurice-Baquet y est présenté par son principal animateur, Robert Mérand, sous le titre « Rénovation de l'éducation physique et innovation pédagogique » (4). Quoique s'inscrivant, nous dit-on, « dans une problématique matérialiste », cette étude doit son intérêt à la pédagogie plus qu'à l'idéologie ; elle rapporte surtout une remarquable expérience de formation continue d'enseignants dans une discipline à rénover, comme d'autres, par le

(1) *L'échec scolaire : doué ou non doué ?* (p. 317). Ouvrage collectif du GFEN. Editions sociales, 1974. Cf. *l'éducation* n° 271 du 12-2-76.

(2) Cf. James Marangé, *De Jules Ferry à Ivan Illich* (p. 101 et suivantes). Stock, 1976.

(3) *Sport de France* (p. 306 à 322). SPEI, 1971.

(4) pages 145 à 162. A rapprocher de A. Fabre : « L'expérimentation pédagogique » in *Enfance*, n° 2, 1949. Pour renseignements complémentaires : FSGT, 24, rue Yves-Toudic, 75010 Paris. Les « Mémentos » sont publiés chez Colin-Bourrelle. On consultera aussi le dossier du Colloque international de 1975 : « Sport et progrès de l'homme ».

saut dans l'innovation.

Avant de lire ce livre, et entre un pèlerinage au Cimetièrre marin et une escapade à Bouzigues, nous avons vécu deux journées de la première semaine du stage 1975. Il en comportait trois, indépendantes, chacune avec son thème : la première centrée sur l'enfant, la troisième sur la haute compétition et les Jeux olympiques, la seconde, entre deux, sur l'innovation pédagogique — donc sur l'enseignant à son rang d'intermédiaire, entre le sujet à éduquer et l'environnement culturel où il puise de quoi s'éduquer.

Le stage Maurice-Baquet repose explicitement sur trois postulats touchant ces trois termes.

Le premier concerne le **sport**. Si dénaturé qu'il soit par l'exploitation capitaliste (5), c'est, dans toute son extension, de la pure détente au plus haut niveau, un bien de culture, une manifestation du génie humain, que la classe ouvrière a le devoir de reconquérir au profit de tous (6). Régénérée avec le concours d'une science encore embryonnaire en France, cette pratique sportive fournira sa matière pédagogique essentielle à une éducation physique répondant aux besoins sociaux de notre temps. (Vue ainsi, la problématique du sport est la même que celle de la langue élaborée, de la littérature ou plus généralement de la culture).

(5) « L'activité ludique dans le développement psychomoteur et social des enfants » in *Vers l'éducation nouvelle* (p. 170 et 184).

(6) R. Moustard, « Sport et idéologie » in *Sport et développement humain* (p. 235 et suivantes). Editions sociales, 1975.

Le second postulat concerne l'enfant. Venu au monde très immature, il ne peut s'accomplir que par l'éducation. Seul l'accès au patrimoine culturel accumulé au fil des générations l'amènera, en quelques années, au niveau de développement que l'espèce a mis des dizaines de millénaires à atteindre (7).

Toutefois, c'est par son activité propre que l'enfant se forme, en « s'appropriant » cette culture. Il n'y a pas contradiction entre initiative (ou créativité) individuelle et participation à une culture commune. Le même mot « culture » désigne le processus par lequel l'homme se cultive — s'humanise ou s'hominise — et aussi le legs des siècles et des générations (8). Mais, pour cultiver, la culture doit être redécouverte et reconstruite. C'est affaire de pédagogie générale : il s'agit du développement intégral de l'enfant, selon les lois décrites par Piaget. De pédagogie physique et sportive aussi, et même à double titre : en raison du rôle de la motricité et du jeu dans ce développement (cf. Wallon), mais aussi parce qu'un objectif légitime reste bien de préparer l'enfant à la pratique sociale des activités sportives (libre à lui d'en user...).

Ces réflexions commandent la distinction féconde entre « sport pour l'enfant » et « sport de l'enfant ».

Le « sport pour l'enfant », modèle réduit du sport de l'adulte, présente, au minimum, les inconvénients du dressage ou de la copie

(7) A. Leontiev, « L'homme et la culture » in *Sport et développement humain* (p. 49 à 78).

(8) Ibid. (p. 57 et 76).

stéréotypée, souvent aggravés par la sélection et la spécialisation précoces. Le « sport de l'enfant », c'est l'ensemble de ses réponses à des situations de jeu sportif qu'on lui offre à explorer, débarrassées de toute règle autre qu'essentielle, en pariant qu'il inventera des solutions. Et il en invente, de plus ou moins bonnes, mais qu'on l'aidera à améliorer. Car il s'agit bien de sport et d'éducation (pas plus de « pratiques inconsistantes » que de « pratiques inconsidérées » !) : suscitée et entretenue, la créativité motrice de l'enfant peut trouver sans discontinuité son épanouissement — s'il en a le goût et les moyens — dans la disponibilité corporelle du champion.

Le troisième postulat concerne l'enseignant. Cette pédagogie du sport de l'enfant exige de lui sans doute une connaissance approfondie du sport et de l'enfant, et plus encore sans doute de leurs rapports (comme dans la fameuse histoire de John et du latin). Mais il lui faut surtout quitter le style dogmatique auquel l'ont habitué sa formation et son expérience : le postulat est précisément, écrit Robert Mérand (9), « que l'enseignant « voudra » changer à partir du moment où il aura pris conscience de ce qu'il est vraiment en tant qu'enseignant. La direction du changement (ce que l'on veut devenir) est laissée à la libre détermination de chacun ». Et la stratégie qui en découle consiste à « provoquer par différents moyens... la décentration de l'enseignant par rapport à

(9) *Sport et développement humain* (p. 149).

l'acte pédagogique vécu ». L'observation montre en effet que, même sachant bien ce qu'il veut, le maître est souvent loin de faire ce qu'il croit faire (10), que sa pratique contredit son discours : qu'il se voie, et il en tirera les conséquences.

De ce triple postulat (le sport vaut d'être enseigné, l'enfant peut et doit se l'approprier, le maître ne peut l'y aider sans se transformer d'abord lui-même), le troisième volet est l'essentiel : en bon recyclage professionnel (inspiré de la **Psychopédagogie des adultes** d'A. Léon), le stage part d'un portrait du demandeur de formation.

Quatre-vingts pour cent des stagiaires de Sète sont des spécialistes d'EPS, enseignants ou étudiants (cette rencontre profite aux deux). Le reste, instituteurs, éducateurs du secteur non-scolaire et stagiaires étrangers, enrichit le stage de la diversité des expériences et des points de vue. Le travail n'en est pas moins centré sur la catégorie pilote des enseignants d'EPS.

Leur formation, strictement professionnelle et non universitaire, en a fait des empiriques (presque au sens des professions de santé). Praticiens efficaces, parce qu'habiles à manier des procédés éprouvés, et même ingénieux à les perfectionner, ils ont assez de sens pédagogique pour faire face aux aléas quotidiens du métier. Mais ces qualités mêmes ne les prédisposent guère au changement : chacun s'est fait sa doctrine personnelle, par agrégation

(10) G. de Landsheere et E. Bayer, *Comment les maîtres enseignent*. Bruxelles, ministère de l'Éducation nationale, 1969.

gat de convictions plus que par réflexion expérimentale, y trouve de quoi légitimer ce qu'il fait, et résiste d'instinct à tout ce qui remet en cause, avec les pratiques antérieures, la bonne conscience du praticien.

Or, une discipline en quête de son statut, comme l'EPS, doit aujourd'hui s'engager dans l'innovation permanente (c'est d'ailleurs vrai de l'ensemble du système éducatif). Comment donc déclencher ce changement radical, faire lâcher les prises rassurantes de l'empirisme pour les risques de l'attitude expérimentale ? Il y faut une « autoformation assistée », dont le stage Maurice-Baquet fournit une illustration typique.

Autoformation certes. « C'est votre problème... », s'entendent répondre des stagiaires en mal de directives. L'équipe d'animation s'en tient strictement à fournir l'infrastructure, le matériel, les documents à transmettre en temps opportun, les enseignements des dix stages antérieurs, à participer à la réflexion des stagiaires (en leur réfléchissant leur image, au propre et au figuré — le magnétoscope joue un grand rôle — comme en réfléchissant avec eux).

Quant à l'assistance, elle vise tout à la fois à sécuriser et à déconditionner. A sécuriser par un aménagement du temps attentif au bien-être des stagiaires comme au rendement pédagogique, alternant temps forts et temps faibles, autonomie et travail en groupes de dimensions et de compositions variables : confrontations et concertations sont d'un grand secours, contre la perplexité, comme de

voir les « formateurs » en attitude de recherche eux aussi, et pourtant sereins, confiants dans les ressources d'invention des enfants.

On peut faire fond sur les enfants. Mais ils sont aussi les inducteurs du changement — les enfants réels, bien sûr, ceux de la colonie de Gai Soleil et du centre aéré, non ceux des livres.

« La psychologie de l'enfant peut multiplier les données de fait et nos connaissances sur le mécanisme du développement ; ces faits et ces idées ne rejoindront jamais l'école si les maîtres ne les ont pas incorporés jusqu'à les traduire en réalisations originales. »

Ce texte de Piaget (cité par Robert Mérand) éclaire la dynamique du stage Maurice-Baquet : « Une pédagogie fonctionnelle... partant de l'expérience et non des concepts théoriques » (il faut d'abord vivre les idées pour les « incorporer »), une « pédagogie de la découverte » (conduisant à « des réalisations originales ») qui suppose un déconditionnement préalable.

La colonie de vacances dépayse à souhait des enseignants du second degré : des enfants plus jeunes, pas venus pour apprendre, constituent une clientèle réfractaire au savoir-faire habituel du professeur. Celui-ci doit, en outre, intégrer son intervention dans une institution fort différente du lycée ou du CES, collaborer avec les cadres, avec des moniteurs souvent novices — mais qu'il faut se garder de dévaloriser aux yeux des enfants, dont ils ont la charge permanente. La colonie présente les mêmes avantages que l'école maternelle ou la classe de per-

fectionnement : les enfants n'y devancent pas le désir du maître, les problèmes y sont moins de programmes que de vie. On comprend que la rénovation pédagogique trouve là ses meilleures sources et références (11).

Introduire un objectif — ici la socialisation de l'enfant — et en faire un thème à **observation méthodique** est un second facteur de déconditionnement. On ne peut plus se satisfaire de bien enseigner des techniques en faisant confiance aux vertus « socialisantes » du sport : on devra rendre compte, au groupe et à soi-même, des relations effectivement vécues par les enfants au cours des situations de jeu ou d'apprentissage. Il faut repenser le métier...

Notons-le au passage, ce thème de la socialisation n'a pas été introduit par simple artifice pédagogique : les besoins propres de la colonie l'appelaient autant que ceux de la formation. Après plusieurs années de fonctionnement en « République des sports », on s'était aperçu que l'institution restait formelle : certains enfants terminaient leur séjour sans connaître seulement le nom de tous leurs camarades de groupe (vingt-quatre enfants environ) — à plus forte raison sans avoir participé aux responsabilités de la vie collective. Pour qui assigne à la colonie une fonction éducative, il y avait là un problème. Le stage s'y est attaqué selon la même approche qui substitue le « sport de l'enfant » au « sport pour l'enfant » : on

(11) Cf. l'éducation n° 270 du 5-2-76 : « Les CEMEA, qu'est-ce que c'est ? »

est parti de l'observation des relations spontanées entre enfants au cours des activités, pour chercher ensuite comment les faire évoluer dans le sens souhaité. C'est un exemple typique de recherche-action, appliquant à la solution de problèmes pratiques une méthode expérimentale, éclairée d'ailleurs par des travaux de chercheurs (12).

Ainsi la recherche sert à la fois la colonie et la formation des stagiaires : elle oblige ceux-ci à observer les enfants sans pour autant négliger de les instruire, à évaluer l'action éducative par rapport à des objectifs définis et pas seulement à des performances conventionnelles, à jeter enfin un regard critique sur leur propre rôle dans une socialisation largement tributaire du comportement de l'adulte.

Une telle décentration est facteur d'autonomie : elle habitue à régler son action autrement que par référence à la norme extérieure, programme ou instructions, à prendre quand il le faut ses risques et les précautions corrélatives.

Le cheminement qui y conduit s'inscrit dans le programme-type de la journée (13) : avec ses deux temps forts, activité le matin, réflexion de cette activité le soir. De neuf à onze heures, les stagiaires animent la séance préparée en groupe dans l'une des onze spécialités offertes (sports de ballon, gymnastique, athlétisme, natation, expression corporelle, voile, judo).

(12) Ici le professeur Montagner, d'après « L'activité ludique dans le développement psychomoteur et social des enfants » (p. 151).

(13) Sport et développement humain (p. 151).

De 17 h 30 à 23 h 30, ils exploitent l'expérience du matin : compte rendu et discussion (magnétoscope à l'appui), interprétation à la lumière de théories, préparation de la séance suivante, avec éventuellement création d'outils pédagogiques nouveaux. Repris et élaboré par l'équipe d'animation, ce travail a produit notamment les bandes dessinées qui, dans les nouveaux « mementos », illustrent les situations pédagogiques proposées aux enfants.

Chronologie et pédagogie se répondent. Comme Piaget le dit des enfants, on incite les stagiaires à « inventer avant de comprendre », c'est-à-dire à résoudre des problèmes concrets avant de s'interroger sur les principes qui rendent les solutions efficaces et transférables. L'impératif premier est d'animer la séance. C'est le retour réflexif qui permettra d'évaluer la réussite et de chercher comment faire mieux la fois suivante : les enfants ont-ils eu du plaisir ? Ont-ils appris quelque chose ? A-t-on recueilli sur leur comportement « social » des indications permettant de l'orienter dans le sens souhaité ? Rien ne vaut cette régression apparente pour guérir du dogmatisme.

Le peintre, disait Balzac, ne devrait méditer que le pinceau à la main. On pourrait transposer le mot pour l'éducation, avec cette différence que le tableau attend, mais non les enfants. L'idéal serait d'animer et d'observer en même temps : avec un groupe d'enfants qu'on ne connaît pas, c'est pratiquement impossible. D'où le recours à l'animation en équipe

et à l'enregistrement, qui prolonge jusqu'à l'évaluation finale un travail mené depuis la préparation en responsabilité collective. Les avantages de la méthode se cumulent : en prenant appui sur la séance, la réflexion garde le contact avec le réel, est motivée par l'application du lendemain, motive le travail en équipe.

Elle détermine aussi la place des apports théoriques (cette année, par exemple, les observations éthologiques de Montagner) ! On demande aux sciences humaines non des principes a priori, mais des instruments d'investigation ou d'élucidation, pour la solution pratique des cas rencontrés.

Et, de la même façon, la pratique des champions — tout comme les chefs-d'œuvre en éducation esthétique ou littéraire — est appelée à fournir non des modèles à reproduire ou des méthodes d'apprentissage, mais des comportements de référence éclairant par comparaison celui des enfants.

L'intérêt du stage Maurice-Baquet est multiple. En éducation physique, il propose une synthèse des méthodes actives et de l'exploitation critique de modèles culturels aussi éloignée des conditionnements répétitifs que du refus irréaliste du sport.

Sa méthodologie vaut pour toute formation d'enseignants qui dépasse une mise à jour de connaissances. La compétence initiale n'y est pas reniée, mais restructurée et revivifiée au prix d'une conversion d'approche et d'attitude. La formation continue suppose la formation initiale

— celle-là même qui parfois fait obstacle au changement : ce paradoxe éclaire ce que devrait être la formation initiale pour se continuer sans rupture, en conjuguant dès le départ l'expérience pratique et divers apports scientifiques (intéressant la discipline, l'enfant, l'apprentissage...).

On parle beaucoup d'équipe éducative... A Sète, on la voit naître, en réponse à des besoins éprouvés, autour d'un projet interdisciplinaire, associant disciplines sportives et autres activités de la colonie : ce qui impose d'harmoniser les objectifs et les pratiques. La symbiose de Sète montre l'irremplaçable apport du périscolaire à l'école — pourvu que l'unité d'esprit s'ajoute à la variété des situations. Cette vue devrait départager les mouvements complémentaires de l'école, laïques comme elle (mais de ce fait voués à se « politiser ») et des groupements (clubs par exemple) dont l'apolitisme traduit simplement l'absence de projet autre que sportif.

Il faut pousser la réflexion encore plus loin. Ainsi conçue, l'éducation physique apparaît comme un champ privilégié, sinon comme un point de passage obligé, de toute rénovation en profondeur de l'école élémentaire. A cheval sur le scolaire et le périscolaire, elle exploite les ressources du jeu et de la créativité enfantine, elle favorise l'observation des enfants en action, elle institue entre eux et le maître une relation où le corps et l'affectivité retrouvent leur place. Et elle appelle un travail d'équipe des adultes, autour d'une relation de groupe vécue elle aussi

dans toutes les dimensions de la personne (ce n'est pas sans intention qu'on ménage aux stagiaires de Sète des moments pour pratiquer entre eux).

Entre l'approche du sport par le « sport de l'enfant » et la pédagogie de l'éveil (en toutes disciplines), la similitude est frappante. Tout comme les « Républiques des sports » se sont élargies en « Républiques éducatives » (14), la formation continue des instituteurs pourrait bénéficier des enseignements, transposés, du stage Maurice-Baquet (ou d'autres stages à dominante éducation physique ainsi que de stages centrés sur la communication, où la communication motrice et l'expression corporelle tiennent une grande place).

Encore faut-il comprendre les fondements de la pédagogie du tiers temps : loin de dévaloriser les apprentissages de base, elle vise à leur trouver une assise plus solide dans le vécu et les intérêts spontanés des enfants. Pour cela il faut, conjointement, un changement en profondeur du maître, jusque dans sa propre personne (notamment par l'activité physique, sportive ou d'expression), et une approche systématique des enfants en situation de jeu et de création, motrice, plastique, rythmique, voire scientifique. La structure appropriée existe, il suffit de lui permettre de fonctionner : ce sont les stages de l'USEP, sur lesquels nous reviendrons dans un prochain article.

Georges Belbenoit

(14) Cf. « Une semaine à l'école de la République - Thionville, 1970 », FARE, BP 420, Calais.

deux émissions importantes

Comme nous l'avons annoncé par ailleurs, « l'éducation » ne paraîtra pas la semaine prochaine et, la semaine suivante, ce sera un numéro spécial double qui ne comportera pas de rubrique OFRATEME. Nous présentons donc aujourd'hui deux émissions de télévision scolaire à paraître avant les vacances de printemps, que nous avons estimées particulièrement significatives. Quant à notre prochaine rubrique, elle sera datée de notre premier numéro du troisième trimestre, le 8 avril.



“le métier d'historien”

sur TF 1 à 14 h 05

première émission jeudi 11 mars

deuxième émission jeudi 18 mars

En retraçant la démarche de sa thèse « Les paysans du Languedoc » sur les lieux mêmes où il la rédigea il y a dix ans, Emmanuel Le Roy Ladurie montre les différents aspects du « métier d'historien ».

En principe destinées aux classes de troisième, mais en réalité susceptibles de convenir davantage au second cycle en raison de la complexité de leur contenu, ces deux émissions de vingt minutes chacune terminent la série « Histoire : sources et méthodes ».

LE METIER d'historien : grâce à ces deux émissions, nous entrons dans l'intimité de l'historien, le suivant pas à pas dans ses recherches. Celles-ci n'ont pas lieu uniquement, comme on pourrait le croire, dans les bibliothèques. Si Emmanuel Le Roy Ladurie compulse longuement les archives départementales de l'Hérault et les « compoix » (cadastrés), il nous convie également à une vaste excursion à travers le Languedoc.

A Montpellier tout d'abord, où il déambule dans les ruelles, relevant de temps à autre une date significative sur les façades anciennes, puis dans la campagne alentour, jusqu'aux Cévennes. Il s'entretient avec de nombreux habitants de la région, passant aisément du salon XVI^e siècle d'un gros propriétaire terrien à la modeste salle de séjour d'un ouvrier agricole qui a profité du partage du domaine de son propriétaire et patron pour acheter une parcelle de terre. Il montre concrètement ce phénomène de morcellement des grandes propriétés lié à l'essor

démographique qu'il avait pu déceler à diverses époques grâce aux « compoix », prouvant ainsi que « des paysans du passé aux agriculteurs d'aujourd'hui il n'y a pas d'interruption, mais continuité d'une histoire ».

Retraçant la démarche de sa thèse, Emmanuel Le Roy Ladurie explique, comment, au fur et à mesure de ses découvertes successives, il a été amené à modifier son hypothèse de départ. On s'aperçoit que l'histoire est vivante et non pas figée, et que l'historien n'est pas uniquement un « rat de bibliothèque ».

Contrairement aux autres émissions de la série, dont l'objectif était d'amener les élèves à sortir de leurs classes pour réaliser des enquêtes, *Le métier d'historien* est plutôt une émission d'information qui peut difficilement se prêter à une exploitation pédagogique. « C'est une émission de sensibilisation au travail de l'historien. Elle peut amener les élèves à rechercher les permanences de la vie passée dans la vie actuelle », explique France Ngo Kim, productrice de la série. « J'ai choisi Emma-

le statut des fonctionnaires

nuel Le Roy Ladurie, poursuit-elle, car il représente l'école française de pointe qui rejette l'histoire événementielle et utilise les chiffres pour parvenir à une connaissance globale des mentalités et des hommes. »

Il serait intéressant de comparer la démarche d'Emmanuel Le Roy Ladurie à celle d'un historien événementiel. Mais si un tel travail peut aisément se concevoir au niveau du DEUG d'histoire, il est impossible à réaliser dans le second cycle, et, a fortiori, en classe de troisième. L'émission est d'ailleurs très demandée par les écoles normales en vue de sensibiliser les instituteurs à l'histoire.

« le premier emploi »

sur TF 1 à 14 h 45
vendredi 19 mars

Emission consacrée au problème de l'insertion des jeunes dans la vie active, « Le premier emploi » montre les difficultés d'un jeune provincial transplanté à Paris pour les besoins de son travail.

Cette émission s'adresse aux élèves des CET et des CES dans le cadre de l'information sur l'orientation.

IL EST difficile de travailler pour la première fois lorsque l'on est « sans qualification ». Jaugé par un conseiller professionnel sous les yeux duquel il se transforme successivement en ouvrier spécialisé, manœuvre et coursier, le jeune homme en quête d'emploi deviendra finalement employé de bureau, « un métier sédentaire dans lequel on peut gravir les échelons de la promotion ».

Puis c'est la monotonie quotidienne : les tâches répétitives (recherche et classement de documents

et de fiches), le retour, le soir, au foyer de jeunes travailleurs, la solitude du jeune provincial désorienté dans la grande ville, les rencontres à la cafétéria avec une collègue, provinciale elle aussi, et, durant les week-ends, les sorties en groupe.

Au cours d'un pique-nique à la campagne, les jeunes discutent du travail et de ses problèmes : la difficulté du choix (« En troisième, on n'a pas encore d'opinion bien définie », « On manque d'informations »), la nécessité de faire des études (« Les études, c'est ennuyeux, mais ça sert », « Il y a davantage de débouchés pour ceux qui ont des diplômes »), l'appréhension de l'entrée dans la vie active (« Je n'ai pas eu le temps de m'habituer à l'idée que j'allais travailler ») et les contraintes de celle-ci (« Il faut respecter des horaires, avoir une tenue vestimentaire et un vocabulaire corrects, respecter la hiérarchie : cela suppose un changement de personnalité »).

L'objectif pédagogique est de montrer les problèmes de l'insertion dans le monde du travail et de faire prendre conscience aux jeunes des difficultés (logement, départ de la région d'origine, adaptation dans une région inconnue) qu'ils devront peut-être affronter un jour. Destinée à la fois aux élèves des CET et à ceux des CES dans le cadre de l'information sur l'orientation, cette émission montre à dessein le cas d'un jeune travaillant dans le secteur tertiaire afin que tous les publics se sentent concernés. « Mais l'emploi compte relativement peu, car le but de l'émission est de faire apparaître le changement de vie : c'est pourquoi nous avons fait coïncider le début de l'activité professionnelle avec le changement de ville et de logement », déclare Jacques Dugowson, le producteur.

Une seconde émission consacrée au problème du chômage et de la formation, fournissant des renseignements sur l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), accompagnait à l'origine *Le premier emploi*. Jugée « trop pessimiste » par la direction de l'OFRATEME, elle ne sera pas diffusée. C'est pourquoi *Le premier emploi* fait figure d'émission isolée.

Michaëla Bobasch

Nous poursuivons aujourd'hui la suite des articles consacrés au statut général des fonctionnaires (cf. « l'éducation » n° 268 du 22-1-76, n° 269 du 29-1-76 et n° 271 du 12-2-76). Cette semaine, notre collaborateur aborde le problème du recrutement des fonctionnaires, de ses principes et des conditions d'accès.

VUE d'une façon un peu simpliste, la carrière d'un fonctionnaire peut être comparée à un parcours, non dépourvu de chicanes, tourniquets et autres obstacles, s'étendant parfois sur quarante ans et plus (de dix-huit ans à soixante-cinq ans dans bon nombre de cas).

Au départ, il y a l'accès à la fonction, l'entrée en carrière qui s'opère conformément aux textes qui réglementent le recrutement.

Une première observation : pour qu'il y ait recrutement, il faut des emplois vacants. Il est interdit de procéder à toute création d'emploi sans ouverture préalable des crédits budgétaires. Les créations et suppressions d'emplois figurent, chaque année, dans la loi de finances, votée par le Parlement. Toute mesure ayant pour objet d'augmenter le nombre des fonctionnaires (donc toute mesure de recrutement) doit faire l'objet d'un décret contresigné par le ministre de l'Economie et des Finances. En ce qui concerne le ministère de l'Education et le secrétariat d'Etat aux Universités, ces décrets sont publiés au J.O. et au B.O.

Une autre remarque préliminaire : l'égalité d'accès aux emplois publics auxquels peuvent prétendre tous les citoyens sans autre motif de préférence que leur mérite :

- égalité des sexes (voir la loi récente du 10 juillet 1975) impliquant l'égalité des rémunérations et d'accès aux emplois supérieurs, sauf limitations apportées dans l'intérêt du service ;
- égalité des religions : l'autorité administrative ne peut fonder aucune interdiction basée sur des motifs confessionnels. Cette règle supporte cependant une exception appuyée sur le principe de laïcité : l'exclusion des ministres du

général nnaires-IV

culte des fonctions d'enseignement (écoles primaires et établissements secondaires) ;

- égalité quant à l'origine sociale ou raciale, ainsi qu'aux opinions politiques : les lois d'exception du gouvernement de Vichy visant les israélites et les francs-maçons ont été abrogées en 1944 et réparation a été faite des préjudices de carrière.

Cependant, une remarque importante doit être faite à propos de la législation des **emplois réservés** qui porte atteinte au principe de l'égalité d'accès aux emplois publics. Certains emplois administratifs, dont la nomenclature est fixée par décrets, sont réservés à certaines catégories de citoyens classés sur des listes après examen de leur aptitude physique et professionnelle. Ces bénéficiaires sont de deux catégories : militaires non-officiers, ayant accompli un certain temps de service et victimes de la guerre (mutilés, veuves, orphelins, etc.). Un contingent de postes « emplois réservés » est généralement prévu lors des concours de recrutement des personnels administratifs et de service.

Les règles générales, appelées **conditions d'accès aux fonctions publiques**, concernent essentiellement la personne de l'aspirant fonctionnaire. Ce sont les suivantes :

- posséder la nationalité française depuis cinq ans au moins. A noter certaines dispositions complexes concernant les étrangers naturalisés, la femme française épousant un étranger, la femme étrangère épousant un Français, les ressortissants des territoires d'Outre-Mer. A noter également une modification imminente de la condition des cinq ans ;
- jouir des droits civiques et être de bonne moralité. Les droits civiques, civils et de famille sont par exemple le droit de vote et d'élection, d'éligibilité, de port d'armes, de suffrage dans les délibérations de famille, d'être expert ou employé comme témoin dans les actes, de témoigner en justice. La vérification de la moralité est généralement opérée par la voie d'une enquête administrative, plus ou moins poussée, par l'autorité chargée du recrutement ;
- se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de

l'armée ;

- remplir les conditions d'aptitude physiques exigées pour l'exercice de la fonction et être reconnu soit indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse, soit définitivement guéri (décret 59-310 du 14 février 1959, articles 13 à 16).

En ce qui concerne les catégories enseignantes, les exigences quant à la personne du candidat, sont particulièrement grandes. Aux conditions demandées à tous les fonctionnaires, s'ajoutent :

- des conditions d'âge (dix-huit ans au minimum pour être instituteur, vingt et un ans pour diriger une école, vingt-cinq ans pour diriger une école recevant des internes) ;
- des conditions de laïcité (voir ci-dessus) ;
- des conditions de capacité, attestée par des titres universitaires et des certificats d'aptitude spécifiques aux différentes catégories ;
- des conditions d'aptitude physique particulièrement renforcées ; des textes particuliers précisent à cet égard le régime des candidats à la fonction d'instituteurs (circulaires des 26 novembre 1946, 12 avril 1949 et 17 mai 1951). Des dispositions parallèles concernent les personnels du second degré ;
- des conditions particulières, notamment pour les instituteurs, touchant aux droits civils, civiques et de famille et à la moralité. En effet, la loi organique du 30 octobre 1886, article 5, fait état d'un certain nombre d'incapacités qui frappent les candidats à une fonction dans l'enseignement public du premier degré.

Il y a une autre condition de recrutement, également de caractère général. C'est l'obligation du concours. Sauf les mesures prévues par la législation sur les emplois réservés, les fonctionnaires sont désormais, pour toutes les fonctions, recrutés par voie de concours. Toutefois, il faut signaler que l'ordonnance du 4 février 1959 prévoit que les statuts particuliers peuvent déroger aux conditions normales de recrutement, soit pour la constitution initiale d'un nouveau corps, soit pour le recrutement des fonctionnaires des catégories C et D. En effet, lors de la constitution initiale d'un corps de fonctionnaires, des mesures transitoires permettent en général l'intégration sans concours des personnels en fonctions offrant certaines garanties. On ajoutera encore que la plupart des statuts particuliers offrent la possibilité d'un avancement sur titres, dit au 10^e tour (exemple : avancement de professeur cer-

tifié à professeur agrégé), c'est-à-dire pour un emploi vacant sur dix. Enfin, dans les concours administratifs plus particulièrement, il est institué deux types de recrutement s'adressant à deux catégories distinctes de candidats : les concours externes, réservés aux candidats possédant certains titres universitaires, et les concours internes ouverts aux candidats qui compensent l'absence des titres requis par une ancienneté de fonctions.

Enfin, certaines conditions sont propres aux fonctions à exercer. En effet, d'une part, la fonction publique comporte différents corps, les corps groupant les fonctionnaires soumis aux mêmes statuts particuliers et ayant vocation aux mêmes grades ; d'autre part, compte tenu de la qualification de la fonction et des aptitudes et connaissances qu'elle exige, les corps sont répartis, selon un ordre hiérarchique décroissant, en quatre catégories désignées par les lettres A, B, C, D. L'ordre de grandeur des concours et des titres et diplômes requis pour être admis à s'y présenter correspond à cet ordre même des catégories (catégorie A : licence ou deux années d'études supérieures ; catégorie B : baccalauréat ; catégorie C : diplôme de fin de premier cycle secondaire).

L'accès à la carrière s'effectue généralement en deux temps. Le premier temps consiste en une délégation en qualité de stagiaire. Le stage constitue une position transitoire de durée limitée entre la date à laquelle, reconnu apte théoriquement à remplir la fonction, le futur fonctionnaire fait la preuve, en l'exerçant, qu'il en est capable pratiquement. Le stage est donc une sorte d'épreuve pratique complémentaire des épreuves du concours.

A l'issue du stage, si celui-ci a consacré la qualification de l'intéressé, intervient la titularisation. Il convient de préciser que la délégation de stagiaire affecte simplement celui qui en est pourvu à un emploi donné et que, si elle lui ouvre normalement un droit conditionnel à la titularisation, elle n'en fait pas un fonctionnaire. C'est la titularisation qui lui confère cette dernière qualité.

Elle a pour conséquence de le confirmer dans l'emploi auquel il avait été affecté pour le stage et de l'intégrer définitivement à la fois dans la fonction publique à un point de vue juridique général, et avec une spécification particulière, dans le corps et la catégorie en vue desquels, il a subi les concours de recrutement.

René Guy

Jean Vilar



don Juan ou la fin d'

ON SAIT quel aspect tout à fait mythique revêt don Juan, puisque aucun des personnages réels en qui les chercheurs lansonniens de sources ont cru pouvoir désigner le modèle du héros de Tirso de Molina n'a pu être unanimement reconnu pour tel, pas plus don Juan Tenorio de Séville que don Juan Albarren de Grenade, encore moins don Miguel de Mañara, celui qui se convertit et meurt en aura de sainteté.

Outre les œuvres qui le portent à la scène — que ce soit au XVII^e siècle (avec Cicognini, Dori-mon, Rosimond et d'autres, autour de Molière), au XVIII^e (avec Zamora et Goldoni, avant Mozart) ou au XIX^e (de Pouchkine à Edmond Rostand), la quantité considérable d'écrits poétiques ou critiques qui le prennent pour thème témoignent de l'étonnante vitalité de ce mythe. Et, malgré le caractère éminemment aristocratique de don Juan, de nos jours encore, des reprises importantes visent à acclimater dans notre époque qui l'est si peu les deux chefs-d'œuvre de Mozart et de Molière.

Avec Molière surtout qui l'a fortement rationalisé, le traitement scénique tend à rapprocher le personnage d'un anti-héros et à ôter au drame sa coloration surnaturelle et peut-être sa dimension tragique. De Vilar à Chéreau, on peut suivre le cheminement de l'idée de Camus selon qui la Statue, « cette pierre gigantesque et sans âme symbolise seulement les puissances que pour toujours don Juan a niées ». Si l'on admet que ces puissances peuvent ne pas se situer dans un Ciel mythologique, mais dans la réalité terrestre d'une société ou d'une idéologie contraignantes, on conçoit que, plus libres encore que des metteurs en scène tenus en bride par le sens littéral

d'un texte, des écrivains contemporains aient eu l'idée de confronter ce don Juan parvenu jusqu'à eux à travers une tradition littéraire et aussi à travers l'image mentale que cette tradition a peu ou prou déposée dans la plupart des esprits. Ainsi Horvath se demande-t-il ce qu'il peut advenir d'un don Juan dans le naufrage des valeurs qui suit une guerre perdue et Roger Vailland essaie-t-il d'apercevoir les traits qu'il pourrait prendre entre les portes capitonnées du cabinet d'un chef d'entreprise.

Et ce qui mérite aussi considération, c'est que, entre le 13 janvier et le 18 février de cette même année 1976 (1), trois metteurs en scène aient, sans s'être donné le mot, choisi de monter les trois avatars de « Burlador », sinon les seuls récents (car il y a eu le *Don Juan* de Montherlant en 1958), du moins les plus marquants en notre temps.

Don Juan revient de guerre, de Odön von Horvath, mise en scène de Marcel Bluwal — Théâtre de l'Est parisien — jusqu'au 28 mars.

En 1936, alors qu'il mène à Vienne une vie financièrement difficile, Odön von Horvath, qui, depuis deux ans, après la prise du pouvoir par Hitler, a quitté l'Allemagne, trouve peut-être dans son errance quelque angoisse qui lui rappelle les années d'après-guerre où l'Allemagne de Weimar se débattait parmi les séquelles, diverses, de la défaite. C'est dans ce climat de désastre financier, d'incertitude économique et d'agitation politique — celui même de *Tambours dans la nuit* —, que Horvath imagine la « Heimkehr » d'un personnage pitoyable, mais peu recommandable, qui semble avoir

Les « mille e tre » conquêtes de don Juan ce sont peut-être autant les nombreux écrivains que sa personnalité — ou sa légende — n'a cessé d'inspirer, et aussi les acteurs qui furent fascinés par ce rôle en or... Depuis Molière-Vilar, la liste est très longue et riche la moisson. Les hasards des affiches ont réuni cette saison d'autres couples : von Horvath-Rimbaud, Vailland-Debauche, Frisch-Francis Huster, dont les rencontres appellent réflexion : où est le mythe d'antan ?

un mythe

de haut en bas :
Anne Bellec et Robert Rimbaud dans « Don Juan revient de guerre »
Sylvie Milhaud et Pierre Debauche dans « Monsieur Jean »



blessé sa fiancée par des infidélités nombreuses et notoires. Il croit toutefois que l'expérience de la guerre l'a changé, qu'il est désormais l'homme d'un seul amour. Mais sa fiancée, à qui il écrit sans cesse, ne lui répond pas (elle est morte, il l'apprendra à la dernière scène). Aussi va-t-il peu à peu redevenir semblable à son passé : il passe à nouveau d'une femme à l'autre et, dans le tourbillon de l'inflation, se refait un semblant d'aisance. Robert Rimbaud, à ce moment du rôle, montre, tant par l'expressivité du geste, de la démarche que par le ton d'acier de la voix, ce mélange d'indifférence glacée et de nervosité incessante qui trahissent sous des dehors cyniques la rude lucidité du personnage ; dans cette faillite de la vie bourgeoise qui ne rétablit que partiellement et durement les plus criards de ses privilèges, le lot de don Juan peut-il être autre chose que coucheries faciles, cruauté mentale, poursuite blanche d'une mineure et, en face d'une militante qui a besoin d'argent, le même geste de supériorité offensante vis-à-vis du Pauvre. Cependant un ressort est brisé en lui ; il ne peut faire face à cette médiocrité où il s'enlise, ni détourner la calomnie suscitée par la jalousie. Il ira mourir — d'une défaillance cardiaque, suite de ses blessures de guerre — sur la tombe enneigée de la jeune fille dont il croyait parfois apercevoir comme le reflet dans tout visage de femme.

La mise en scène de Marcel Bluwal ouvre la pièce sur un admirable décor de ruines d'Hubert Monloup qui, séquence après séquence, se transforme à vue pour suivre la tentative de reconstruction de soi et du monde à laquelle s'acharnent sans espoir à la fois les femmes, épaves humaines à la

dérive, et don Juan lui-même, frustré de toute certitude, jusqu'à devenir in fine un vaste lieu blanc, vide, image dernière de la quête impossible dont la mort, en laquelle l'homme disparaît comme fond un bonhomme de neige, est le terme certes, mais sans signification.

Ultime avatar d'un romantisme — le retour à la fiancée perdue comme à un absolu de l'amour —, le *Don Juan* de Horvath en est en même temps la dénonciation ironique, mais par un personnage et son entourage féminin à ce point ambigus que le spectateur n'a plus où accrocher la moindre sympathie. Par l'image finale d'une solitude sans rémission sous un ciel vide — la silhouette sombre et accablée de Robert Rimbaud dans la blancheur totale, et sa voix comme progressivement étouffée par la lassitude de vivre —, l'univers de Beckett n'est pas loin. Toute attente est vaine et la partie est perdue.

Monsieur Jean, de Roger Vailland, mise en scène de Pierre Debauche — Théâtre des Amandiers, Nanterre — jusqu'au 21 mars.

Si ce don Juan d'Horvath s'est défait lui-même, celui de Roger Vailland, au contraire, ne cesse de s'affirmer, non dans un univers troublé, mais dans un monde où se développe la puissance industrielle et où « Monsieur Jean », chef d'entreprise, brasse énormément d'affaires et d'argent, considère le personnel qu'il emploie comme une abstraction, à l'exception toutefois des jeunes femmes, dont il a le goût et le désir insatiable.

Le personnage — très plausible — posé, Roger Vailland s'est, semble-t-il, trouvé à court d'invention.

Il s'oblige alors (en feignant de s'y amuser) à construire des scènes homologues de celles du *Dom Juan* de Molière : à l'éloge du tabac correspond celui du calypso, danse à la mode dans les années 50 ; le Pauvre que M. Jean veut tenter est le chef de son personnel, etc. C'est une erreur, à mon sens, de la mise en scène de Pierre Debauche que d'avoir, dans les marges en quelque sorte de la pièce qu'il montait, inséré de courts extraits de Molière. Les clins d'œil de Vailland s'appesantissent ainsi en citations et son texte dès lors risque la redondance. Je regretterai de même le recours musical à Mozart. Pour calquer son dénouement sur le schème que lui livrait la tradition, Vailland, en effet, imagine un double accident : le plus proche collaborateur de M. Jean, l'ingénieur Commandeur, est victime des essais en vol d'un prototype insuffisamment mis au point, mais qu'il fallait faire voler pour s'assurer subventions gouvernementales et crédits bancaires. Après sa mort, M. Jean a fait accrocher le portrait de Commandeur dans son bureau. Alourdi d'une couronne mortuaire, ce portrait choit sur la tête de Jean et le tue. Mais lui-même récuse toute interprétation magique : « ... il n'y a pas de miracle. Une toute petite faute de calcul seulement. La couronne était de trop ». La gravité mozartienne contredit fâcheusement ce refus du tragique.

En revanche, il me paraît heureux que M. Jean reçoive le chef de son personnel non dans son bureau, mais en présence de son épouse, autour d'une table aux dimensions somptueuses, lui-même vêtu d'un costume XVIII^e. Ici, l'allusion traduit ironiquement ce fantasme de la grande bourgeoisie qui, libre et puissante par l'argent, se

croit haussée au niveau d'une aristocratie, prend ses caprices pour la marque d'un esprit libre et ses machinations pour un art de vivre. M. Jean n'est, en fait, qu'un Valmont au petit pied et sa femme Leporella (on voit le sens de la substitution) n'est qu'une Merteuil bien délavée. Le personnage est désormais privé de charme et ne séduit les femmes que par sa position et sa fonction sociale. C'est cette détérioration que Pierre Debauche (M. Jean) joue avec un humour froid, à peine perceptible sous la roideur et le ton haché qui affecte son langage. Il s'est donné pour partenaire en Françoise Giret une Leporella qui oscille sans cesse entre la séduction et le détachement, l'autorité et l'incertitude. On ne pouvait mieux faire apparaître l'impossibilité d'être de don Juan aujourd'hui. Transposé à notre époque, il n'est plus que l'apparence, la marionnette (est-on si loin de l'enfer dans un castelet imaginé par Rostand ?) qui s'essaie à reproduire un mythe et se casse de façon absurde au terme de sa tentative.

Don Juan ou l'amour de la géométrie, de Max Frisch, mise en scène de Jean-Pierre Miquel — Théâtre national de l'Odéon.

Cinq ans avant Roger Vailland, Max Frisch avait bien compris cette impossibilité devant ce que Mauriac appelait déjà un « faux bon sujet ». Si nous ne voyons plus en face de don Juan ni éternel féminin à poursuivre vainement d'aventure en aventure, ni dieu à nier, quelle signification peut prendre l'insatisfaction profonde de don Juan au sein même de son appétence d'autre chose ? A fort juste titre — il n'est que de lire pour s'en convaincre la post-

Francis Huster



dans « Don Juan ou l'amour de la géométrie »

face de Max Frisch à sa « comédie » — Jean-Pierre Miquel pense que, délaissant la chronique de la vie de don Juan, Frisch a fondé sa pièce sur une réflexion sur le mythe. D'où le caractère un peu ample qu'on a reproché à sa mise en scène. Mais est-ce vraiment une erreur ?

La première partie se joue entre une quinzaine de personnages dont chacun tient un rôle précis dans l'anecdote que Frisch brode autour de son héros : ce jeune officier rencontre et séduit, dans le hasard d'une nuit et sans la connaître, dona Anna qu'il doit, le lendemain, épouser solennellement. Dès lors, qui peut être sûr de quoi ? Il refuse de prononcer le serment sacramentel et se voit aussitôt pourchassé par le Commandeur, père de sa fiancée, et ses cousins armés. Émerveillée par son audace, la mère d'Anna lui offre sa chambre pour refuge, mais il n'y peut rester et, tout au long d'une folle nuit, trouve asile et plaisir dans les bras de plusieurs femmes, tandis qu'Anna, désespérée, s'est noyée dans l'étang. Voici donc le jeune homme prisonnier de son personnage, don Juan. Je ne crois pas qu'il ait été mauvais de donner à cette première partie son aspect d'Espagne de comédie dans le cadre d'un grand décor esthétisant (d'Hubert Monloup) pour mieux faire comprendre combien, là au milieu, sa situation paraît insensée à un jeune homme (le choix de Francis Huster répond parfaitement à l'option de l'auteur pour qui don Juan est « presque un éphèbe »), le confirme dans son goût du seul absolu à la portée d'un esprit exigeant : la rigueur qu'il découvre dans les figures et le raisonnement géométriques, et par conséquent l'empêche, sous peine de se mentir à lui-même, de

céder sans réserve à l'appel de la sexualité.

Treize ans plus tard, lassé du rôle de séducteur poursuivi par les anathèmes de l'Eglise espagnole, il propose à celle-ci un marché : qu'elle lui assure une retraite paisible dans un monastère d'Andalousie et, par le moyen d'une machinerie théâtrale qu'il a organisée, il imposera à l'opinion l'image du sacrilège foudroyé par la Statue du Commandeur. Camus, dans *Le mythe de Sisyphe*, rapporte le propos d'un chroniqueur selon qui « don Juan » aurait été tué par des moines franciscains qui voulaient mettre un terme à ses impiétés et qui auraient ensuite proclamé que le Ciel avait foudroyé l'impie. C'est la démarche même que Max Frisch prête aux gens d'Eglise après la pseudo-descente en Enfer de don Juan. Non seulement les femmes qui ont assisté à l'événement y ont ajouté foi alors même qu'on leur en montrait la supercherie, mais la légende en est, sitôt née, soigneusement entretenue et protégée aux fins d'édification. Prudente cependant, l'Eglise n'a pas accordé à don Juan la retraite monacale qu'il souhaitait et il se retrouve époux d'une prostituée amoureuse de lui, veuve

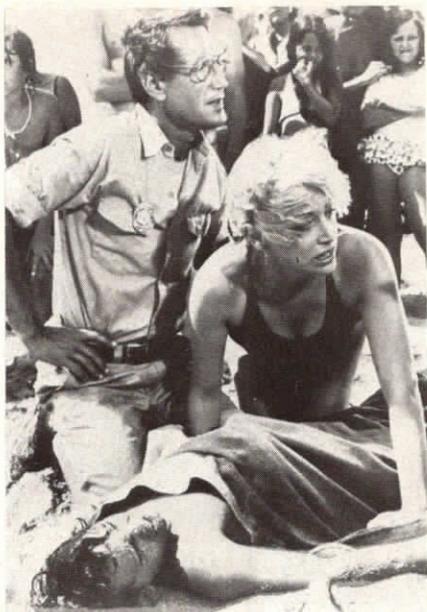
d'un premier mariage qui l'a faite duchesse et propriétaire d'un vaste château où don Juan, libéré de sa légende, peut s'adonner à la géométrie dans la prison dorée d'une vie conjugale, à la veille d'être père quand le rideau tombe.

On aurait volontiers pensé que cette rencontre de trois metteurs en scène avec le thème de don Juan témoignait de la vigueur du mythe. Mais cette rencontre se fait par le biais de trois œuvres qui me paraissent, au contraire, signifier l'impossibilité hic et nunc d'une figure moderne de don Juan. Ce n'est, au vrai, qu'à demi étonnant. L'archétype du personnage est d'essence aristocratique, il appartient à la classe dominante et même si celle-ci est à un moment de l'histoire où décline son authenticité (« La naissance n'est rien où la vertu n'est pas »), il garde assez d'élégance native, à l'occasion de bravoure, de hauteur intellectuelle, pour demeurer une de ces grandes images, illusoire sans doute, mais fascinantes, en lesquelles se mire une culture narcissique. Il ne peut évidemment trouver « la région où vivre » dans le monde d'aujourd'hui où les valeurs individualistes tendent à être submergées par la montée de périls nouveaux. Sans doute faut-il désormais laisser à Mozart ce qui appartient à Mozart, et chercher pour notre théâtre ailleurs que dans les anciens mythes la matière d'une création qui soit de notre temps.

Raymond Laubreaux

(1) Dans le même temps paraissait sur le Théâtre de la Cité universitaire le *Don Juan* de Molière. Mais je ne dirai rien de cette mise en scène de François Timmerman, caractérisée par le plus vulgaire cabotinage.

le grand art du suspense



IL N'EST PAS tout à fait juste, je crois, de mettre *Les dents de la mer* sur le même plan que les grands « films-catastrophes » de ces dernières années : *Tremblement de terre*, *La tour infernale*, *Le naufrage du Poséidon*, etc. La menace, ici, est beaucoup moins spectaculaire ; ou plutôt le spectacle qu'elle inspire ressortit beaucoup plus à l'affrontement individuel. S'il y a menace collective, elle est, au fond, d'ordre commercial...

Il s'agit, en effet, d'un requin géant, un requin blanc, qui a pris pour terrain de chasse les abords d'une petite station balnéaire de la côte Est des Etats-Unis ; le maire, soucieux des intérêts de tous les commerçants locaux, refuse d'interdire la plage aux baigneurs, car la saison va commencer avec la ruée du *Fourth of July*. Mais les victimes se succèdent... Il faut se résigner à fermer la plage et organiser la chasse au monstre : elle sera menée par un vieux dur-à-cuire de pêcheur local (qui a des raisons personnelles d'en vouloir au requin) assisté d'un jeune océanographe et du chef de la police locale. Toute la seconde partie du film est consacrée à cette poursuite qui s'achèvera, bien sûr, par la destruction de la bête, mais après tous les suspenses que l'on pouvait attendre.

La mise en scène est remarquable, et les images d'horreur spectaculaire sont très rares : on n'abuse pas de l'hémoglobine. En revanche, dans toute la première

partie, l'horreur du suspense est maintenue avec un art consommé. Steven Spielberg, le réalisateur, a fort bien saisi que ce qu'on ne voit pas est souvent plus terrifiant que ce qu'on voit : il a réservé pour la fin de son film l'apparition du requin, gueule ouverte (et les maquettistes ont fait là un travail admirable !) ; jusque là, on ne voit que ses victimes, ou les signes de sa puissance presque surnaturelle (sa vitesse, ses coups de boutoir sur la coque du navire qui le chasse). Bref, la mise en condition du spectateur est faite avec maîtrise.

Il s'y joint un tableau sans ménagement de la sottise, de l'égoïsme, de la lâcheté des hommes : commerçants et petits politiciens locaux sacrifiant tout à l'argent-roi ; badauds se précipitant, dans l'inconscience totale, à la chasse ou au spectacle du « monstre » ; conflits de vanités aux moments les plus dramatiques... Ce regard sans indulgence assure au film le poids de réalisme indispensable pour assurer la crédibilité de l'ensemble de l'histoire.

Car cette histoire est au fond une fable, dont les intentions ne sont pas très claires, d'ailleurs. Certains veulent y voir une sorte de vengeance de la nature, comme si la mer, lasse d'être polluée par les hommes, déléguait un de ses léviathans pour manifester sa colère. D'autres songent à une réincarnation des mythes du western : c'est sur la « plaine » de l'océan que le héros, comme le

trappeur ou le cow-boy de jadis, affronte les dangers de la conquête d'un domaine vital. Personnellement, lorsque j'ai vu l'aïliron du requin, fendant les vagues, provoquer la panique des baigneurs, il m'a semblé qu'il faisait songer à un sous-marin... Et nous savons tous qu'il en circule, dans toutes les mers, qui sont plus redoutables (ou plus foudroyants...) que tous les Moby Dick imaginables.

Bref, on peut rêver à l'aise... Ce n'est pas fait pour les personnes trop sensibles (bien que, je le répète, on n'ait pas insisté sur l'horrible). Mais c'est rudement bien fabriqué. Et bien joué, ce qui ne gâte rien.

Etienne Fuzellier

les émigrés de la parole

DES FOUS on n'attend pas grand-chose. La parole, pense-t-on, n'est pas leur affaire, mais plutôt le silence prostré ou l'aberration d'un délire incompréhensible : leurs mots, quand ils en ont, n'ont pas de sens. *Fous à délier*, film italien tourné l'an passé à Parme et qui sort ces jours-ci sur certains écrans parisiens, vient nous prouver le contraire : les fous ont des choses à dire, mais nous ne savions pas. Du fond de leur misère, dans l'étroitesse de leur silence, parfois dans leur errance, leur absence, de sous leur camisole, après les coups reçus, ils nous désignent. A moins que d'être sourd et aveugle, les cent trente minutes de *Fous à lier* suffisent pour commencer à s'interroger.

On l'a donc compris, ce film n'est pas comme les autres. D'abord, il n'est pas l'œuvre d'un seul homme mais d'une équipe (dans laquelle on relèvera, bien sûr, le nom de Marco Bellocchio, cinéaste italien auquel on doit,

entre autres, *Les poings dans les poches*, *La Chine est proche*, *Au nom du père* ou *Viol en première page*) qui refuse les têtes d'affiche. Ensuite, ce n'est pas le cinéma qui s'est emparé d'un « sujet d'actualité » pour en faire un spectacle ou un document à l'usage de militants de l'anti-psychiatrie, mais les responsables d'une action réelle qui ont fait appel à lui par la bouche de Mario Tommasini, assesseur à la santé, responsable du secteur psychiatrique de la ville de Parme.

L'Italie, ses conflits, ses affrontements, ses contradictions. Sa misère aussi. A Parme, comme ailleurs, des pauvres, des fous, *donc* des hôpitaux, des asiles, ceux où l'on peut entrer et filmer comme l'hôpital de Cadorno, incroyable vestige du XIX^e siècle, et ces « institutions » sévèrement gardées et protégées du regard public qui appartiennent à l'Eglise. Depuis plusieurs années l'administration publique de la ville de Parme a entrepris une expérience considérable dont l'aboutissement devrait être la disparition des hôpitaux psychiatriques et l'intégration des fous dans la vie « normale » de la cité. *Fous à délier* est donc une plongée au cœur de cette expérience où la caméra et le micro se sont effacés devant les interlocuteurs parce que, comme l'ont expliqué les réalisateurs, « ceux qui parlaient disaient des choses plus importantes que ce que nous aurions pu dire ».

Utopie ? Réformisme irresponsable ? (sortir les fous — ou les mongoliens — de l'hôpital pour les insérer dans le travail à l'usine, n'est-ce pas du pareil au même ?) : à chacun de débattre, réfléchir et juger. D'autres ont préféré agir.

A propos de ce film, Félix Guattari a écrit : « Je ne prétends pas que tout soit simple avec la « folie » ou la « débilité » et que le recours aux bonnes intentions, aux tisanes de grand-mères ou à l'activité communautaire soit toujours suffisant pour aider ceux qui souffrent mais



je suis persuadé qu'il est nécessaire de balancer de toute urgence tout ce qui a un relent quelconque d'hôpital psychiatrique, de blouses blanches, de technocratie du savoir ou de l'inconscient, et de se mettre en prise directe avec le bon sens minimum des gens directement concernés, ce qui implique, encore une fois, de se décider vraiment à leur donner la parole, comme a su le faire l'équipe de Parme. »

Jean-Pierre Vélis

les enfants retrouvés

FRANÇOIS TRUFFAUT est catégorique : « Je n'avais pas de parti pris, je n'avais pas de démarche préconçue, je ne voulais pas lancer un message. Ce n'est pas un film sur l'éducation, c'est un film sur l'enfance. » C'est ainsi qu'il parle de *L'argent de poche* qu'il vient de réaliser et qui doit sortir prochainement. L'histoire ? Plusieurs histoires en réalité, qui s'entrecroi-

sent et dont les héros sont des enfants — surtout des garçons — « du premier biberon au premier baiser amoureux ». Des anecdotes plutôt, le plus souvent plaisantes, mais authentiques, tirées de faits divers ou de récits entendus. « Plusieurs films dans un seul, une tentative de film unanimiste », dit encore le metteur en scène qui, cette fois, n'a pas voulu suivre un seul enfant comme dans *Les quatre cents coups* ou *L'enfant sauvage*.

Le cadre, essentiellement deux classes d'une école de Thiers, un mois avant les grandes vacances et le début de celles-ci dans une colonie. L'arrière-plan, une ville pittoresque, mal connue, à grands contrastes, avec ses HLM, ses vieux quartiers et ses taudis, sa fête foraine et le cinéma où tout le monde se retrouve. « J'ai voulu illustrer des situations d'enfants impatientes de se débrouiller tout seuls, montrer leurs épreuves, qu'ils sont d'ailleurs assez bien armés pour traverser. Même le handicap est quelque chose dont on peut tirer profit ; ainsi le fils du paralysé est plus mûr que son âge. Il a su, comme tous les enfants, transformer son point

faible en point fort » nous explique encore Truffaut.

Discutera-t-on l'image qu'il a donnée aussi des adultes (« Ils sont à l'arrière-plan ») et surtout des enseignants, de leurs attitudes, de leurs méthodes ? Non, cette fois Truffaut ne « règle pas ses comptes » avec son enfance, ce ce n'est pas une autobiographie comme *Les quatre cents coups* qui « sont pleins de références à mes quatorze ans ». Mais il a tourné dans une vraie école, en présence d'instituteurs et avec leur aide. En s'efforçant de rendre ses personnages crédibles — et en y parvenant — ne serait-ce que par l'exactitude de la peinture, le choix d'interprètes non professionnels (dont une enseignante dans le rôle de l'intitutrice) et le naturel de leur jeu.

« Un plaidoyer pour l'enfant ? Peut-être. Ce qui me frappe, c'est que les enfants aujourd'hui sont plus heureux, plus aimés, moins harcelés, plus éveillés à la vie, moins coupés du monde. » Ce qui frappe, en tout cas le spectateur, c'est l'extraordinaire « grâce » avec laquelle les jeunes acteurs se sont comportés devant la caméra. Pas le moindre petit singe savant, des visages admirables et expressifs, des dialogues très largement improvisés par eux-mêmes et toujours étonnamment justes, et, ce dont le metteur en scène s'enchantait, des interprètes « consciencieux », pleins du sens de la réalité, soucieux de la nécessité de donner au film sa vérité.

Le résultat, on peut le dire d'un mot, est admirable, et tout concourt à notre joie, la beauté des images, la discrétion dans le comique comme dans le tragique, le soin de ne pas « charger » les adultes pour mieux exalter les enfants, la construction rigoureuse du récit où, malgré le grand nombre des personnages, on ne se perd jamais, le sentiment, peut-être surtout, que tous se sont amusés à réaliser ce film.

Pierre-Bernard Marquet

un étranger bien étrange

Frederik Mey — Théâtre de la Ville —
du 9 au 13 mars, 18 h 30

« J'AI commencé à écrire des chansons en langue allemande après avoir entendu des gens comme Brel, comme Brassens. En les écoutant, je me suis demandé pourquoi personne ne faisait quelque chose de semblable en Allemagne, si bien que même mes chansons en langue allemande sont d'abord d'inspiration française. » Ces étranges propos sont tenus par un garçon, Berlinois de bonne souche, dans un français qu'envieraient un certain nombre de nos concitoyens. Frederik Mey inscrira la semaine prochaine son nom au fronton du Théâtre de la Ville, lancé cette fois à la conquête du grand public. Voilà effectivement un cas bien étrange. Classé Outre-Rhin dans les tout premiers auteurs-compositeurs-interprètes de langue allemande — sous son premier prénom de Reinhard —, il change de langue comme il passe la frontière et, guitare sous le bras, s'en vient régulièrement planter sa poésie dans la meilleure tradition française sur nos scènes et sur nos tréteaux.

Oh ! il ne fait pas l'objet de « matraquage » sur les chaînes de radio, on le « passe » même plutôt discrètement, on ne le voit pas placardé sur les murs ; mais comme cela, sans trop se l'expliquer lui-même, tout en nuances dans la musique et dans ses mots, il pousse son poète de chemin. Son premier 33 tours publié en France lui vaut le Grand prix international du disque, le second le Grand prix de l'académie Charles Cros, et le tout dernier le Grand prix de la



critique parisienne de variétés. Troublant, non ?

« S'il est très facile d'être précis et direct en langue allemande, il est tellement plus facile et agréable d'être poétique en français » dit-il ; ironie encore, certains de ses poèmes paraissent en allemand dans cinq ouvrages destinés à l'étude de l'allemand pour les classes terminales de nos lycées. Ses textes ont même servi à des groupes préparant l'agrégation. Il joue à saute-chanson par-dessus le Rhin, à l'aise d'un côté comme de l'autre, sans avoir jamais le sentiment de renier ni sa culture originelle, ni sa culture d'adoption. Le berceau était allemand et les berceuses françaises, voilà en quelque sorte l'explication à le voir manier notre langue avec autant de perfection. Sa mère était professeur de français à Berlin, il a fait sa scolarité dans le collège franco-allemand de cette même ville avec, à la clé, ses baccalauréats français. Résultat : « Je fais toujours des fautes d'orthographe en allemand et pas en français, et je suis tout à fait au courant de l'Histoire de France et pas très bien de l'Histoire d'Allemagne ! » confie-t-il. Et, bien entendu... il a épousé une Parisienne bon ton.

Sans se préoccuper des sirènes du « show-business », dépouillé de tout artifice, Frederik Mey s'est glissé à pas feutrés dans la chanson d'expression française comme celui que l'on n'attendait pas. Et le voilà prophète en deux pays.

Maurice Guillot

Jean et Natalie



LE *Portrait d'une séductrice*, que Jean Chalon vient de publier (1), est celui de son amie Natalie Cliford Barney, personnage extraordinaire qui continue après sa mort d'exercer sur l'auteur une forte et délicate fascination.

Car ce portrait de l'indomptable et irrésistible Natalie, qui séduisait encore, et j'allais dire « plus que jamais », à quatre-vingt-dix ans passés, est si plein de tendresse, si vibrant de ferveur, que Jean Chalon, tout occupé par son modèle, se peint lui-même comme sans y penser, dévoilant les ressorts de son admiration et de ses connivences.

Tout commence de la façon, pour lui, la plus banale : à vingt-huit ans, journaliste au *Figaro*, il demande à Natalie Barney de lui accorder un rendez-vous, pour une interview, et le voilà qui sonne à la porte du 20 rue Jacob où « l'Amazone » vit et brûle, dans le décor poétique et bizarre qui a toujours été le sien. Sitôt face à face, la vieille dame exceptionnelle et le jeune homme inconnu entrent en magie. Coup de foudre d'amitié réciproque, et plus que cela encore : elle, chargée des expériences passées les plus excentriques, les plus scandaleuses, et lui, vif et vulnérable — tous deux aventureux, tous deux célébrant avec une même ardeur la liberté d'inventer une vie où le plaisir est le fin mot — les voilà qui se reconnaissent, en dépit de toutes les différences, frères de race. Rêvé-je, même, en croyant voir, sur la photo qui orne la couverture rose du

livre, dans cette Natalie jeune et intrépide qui se cambre, corsetée, chapeauté, cravatée, quelque chose du regard, de l'expression, qui ressemble beaucoup à Jean Chalon lui-même ?

C'est décidé : ils se diront tout. Natalie et son admirateur, pendant de longues années, vont déjeuner une fois par semaine en tête à tête. Le passé de Natalie est exhumé, regorgeant d'incroyables anecdotes. On retrouve des lettres fanées où l'amour est toujours neuf et toujours dangereux. On se penche sur les photos de celles, vaincues d'avance, qui ont, successivement ou simultanément, succombé au charme impérieux de « l'Amazone ». Qui donc lui aura résisté ? Ni la fastueuse courtisane, Liane de Pougny, qu'on voit en 1899 alanguie dans sa longue robe molle sur un canapé tarabiscoté, ni Renée Vivien, la poétesse éprise d'absolu, ni Romaine Brooks, qui croise haut ses belles jambes découvertes par une jupe écourtée à la mode de 1926 — ni aucune. A l'âge où, depuis longtemps, les vieilles dames ordinaires sont vouées au renoncement et conjuguent l'amour à l'imparfait, Natalie sait encore (qui m'aime me suive !) arracher à un mari, à des enfants, à des petits-enfants, une victime consentante, éblouie, enthousiaste, qui plante là sa réputation, son « bon genre » et sa respectabilité pour se lancer, comme une folle adolescente, dans un torrent d'extases et de larmes, une existence palpitante de passion, riche en crises, en drames, en

scènes, en jalousies et trahisons multiples. Car rien ni personne n'a le pouvoir de fixer, de cerner, d'emprisonner « l'Amazone », dont la vitalité, jusqu'à son dernier jour, demeure ce qu'elle a toujours été : inépuisable, insatiable.

Comment Jean Chalon ne serait-il pas transporté par ce beau monstre, d'une éblouissante lucidité, qui si royalement assume sa singularité et s'en fait un honneur ?

Les confidences de Jean Chalon à Natalie, nous n'en saurons que peu de choses : à vrai dire, rien, si ce n'est qu'elles ont existé. A ses peines de cœur, sur quoi il est pudique, quel consolateur, plus vaillant, plus tonique et plus revigorant espérer ? « Comme vous êtes jeune, dit-elle, et comme vos cheveux sont noirs ! » C'est laisser entendre en peu de mots que le cœur blessé du jeune homme commence à peine de souffrir et de s'emballer. Car les chagrins n'ont pas manqué non plus à la séductrice, et elle ne les a jamais refusés, ne se ménageant pas, n'économisant pas plus ses larmes vite séchées que sa colossale fortune dont aucune extravagance n'aura vu la fin.

Ce portrait n'est en rien une description objective, ni l'essai d'une biographie menée de l'extérieur ; c'est le portrait d'une rencontre ; c'est, en fait, un aveu. Et là est peut-être tout le vrai prix de ce livre qui brûle. Jamais sans doute Jean Chalon n'avait engagé plus profondément son être même que dans ce « portrait », qui humilie la tiédeur et les pusillanimités de tant de vies. « Être soi-même : mais soi-même en vaut-il la peine ? » demandait Valéry. Rares sont les êtres qui ont tout de suite répondu oui ; ce oui a le pouvoir de rendre la jeunesse centenaire. Alexandre-David-Néel aussi l'a bien prouvé.

Josane Duranteau

(1) Stock, 354 p., 42 F.

l'individu et les struc

La famille patriarcale, avec cohabitation de trois générations et de plusieurs ménages associés, est devenue aujourd'hui une famille nucléaire, composée seulement du couple parental et de ses enfants.

Depuis longtemps aussi, la famille traditionnelle a paru insuffisante pour élever seule les enfants.

L'école a ainsi complété l'éducation familiale.

Cette éducation collective s'est développée à mesure que la famille rétrécissait.

Elle a dispensé un enseignement intellectuel et bientôt une éducation morale et religieuse.

La collectivité a donc pris le relais de la famille, de plus en plus massivement, et le processus s'accroît encore de nos jours avec la fréquentation accrue des écoles maternelles et même avec les crèches.

G. Boulanger-Balleyguier, maître-assistant à l'université de Tours, s'interroge pour nous sur les conséquences psychologiques de ces transformations sociales.

LA FAMILLE, et l'éducation traditionnelle, reposent sur une structuration verticale de la société, alors qu'elle est horizontale dans l'éducation collective. En fait, c'est toute la société qui se transforme progressivement en modifiant l'importance accordée à chaque type de structures, qui existent dans toute société.

structures sociales et bases psychologiques

Dans la **structure verticale**, les groupes humains sont formés de personnes d'âges différents, vivant ensemble très longtemps, toute leur vie, dans la famille élargie. Ils se connaissent donc bien, et des liens affectifs se sont noués entre eux. L'être humain est comme une plante dont les liens d'attachement sont les racines qui le retiennent à sa communauté ; celles-ci mettent du temps à se nouer et ensuite relient solidement les individus les uns aux autres. La cohésion du groupe est d'autant plus forte que celui-ci est petit et que les individus restent longtemps ensemble ; elle repose sur le phénomène d'attachement, dont on commence actuellement à découvrir l'importance fondamentale dans les relations humaines (1). Il est provoqué par la dépendance d'abord biologique, matérielle, puis aussi psychologique d'un individu envers un autre, qui le satisfait.

Le découpage vertical met donc en œuvre des mécanismes affectifs fondamentaux — l'attachement, l'identification — qui assurent une bonne cohésion du groupe et une facile communication entre ses membres.

(1) J. Bowlby, **Attachement**, Basic Books, New York, 1969.

Mais ses inconvénients sont doubles. D'une part, si le groupe est très uni, l'individualité de chacun de ses membres est peu prononcée, la conformité aux normes du groupe (tradition, autorité) freine le développement d'aptitudes individuelles non reconnues et non valorisées par les adultes. D'autre part, plus le groupe est uni, plus il a tendance à se fermer aux individus étrangers, non conformes ; il y a donc une méfiance vis-à-vis de tout ce qui est extérieur au groupe, et une opposition aux autres groupes.

Peut-être pour échapper à cette trop forte emprise du groupe, de l'autorité ancestrale, la famille patriarcale s'est rétrécie jusqu'à devenir nucléaire, dans notre société. La différenciation entre individus s'est accrue, l'épanouissement personnel est devenu le but de l'éducation. Mais plus l'entourage est réduit, plus les personnes sont inter-dépendantes, et plus les affects qui les lient sont intenses et conflictuels. La forte dépendance affective de l'enfant aux parents nécessite pour s'en détacher une importante opposition chez le jeune, ce qui se traduit par des conflits ouverts (violence, contestation) ou intérieurs (névroses, psychoses). La famille actuelle est devenue une cellule trop réduite pour assurer un bon équilibre ; et l'individualisation trop poussée rend plus difficile l'intégration sociale.

La **structure horizontale** réunit, au contraire, des individus selon leurs capacités. Les liens entre eux se forment autour d'intérêts communs. La communication se fait autour d'un centre d'intérêt, d'un but, d'une sorte d'activité, qui réunissent ces individus venus d'horizons différents. Elle permet l'échange de connaissances variées, chacun apportant ce qu'il a appris par ailleurs, une meilleure

tures sociales

efficacité grâce à la complémentarité des techniques, des savoir-faire. Les collectivités éducatives (école, groupements de jeunes, etc.) stimulent le développement par l'apport varié de nombreux éducateurs ; les collectivités adultes (entreprises de toutes sortes) favorisent la productivité par la division du travail à l'intérieur d'un ensemble où chacun devient spécialisé dans une tâche.

En revanche dans les groupes collectifs, les relations sont beaucoup moins profondes que dans les groupes traditionnels. La communication est donc généralement limitée aux sujets professionnels, et même si elle aborde le domaine privé, elle reste plus superficielle ; les affects sont bien contrôlés (déssexualisés dirait Freud), il ne doit pas y avoir d'élans intenses d'amour, ni d'hostilité ; chacun reste en quelque sorte sur ses gardes, la distance à autrui est relativement grande. Ce bon contrôle émotionnel est nécessaire au rendement intellectuel ou professionnel. Il est possible grâce au manque d'attachement entre les individus.

Mais, si l'individu n'a pas de compensations affectives par ailleurs, s'il n'a pas d'attachement en dehors de son groupe collectif, il éprouve un sentiment de solitude, de manque de communication authentique à autrui, un ennui qui découle de la neutralité de sa vie émotionnelle. Une certaine intensité des affects est en effet nécessaire pour stimuler l'énergie de l'individu, soutenir ses efforts vers le but désiré, et lui donner la joie de vivre. Cette absence, lorsqu'elle est quasi totale, peut engendrer des retards graves du développement ou des troubles mentaux (dépression, suicide). On constate ce manque général d'intérêt, cette apathie, chaque fois que l'individu ne possède pas de relation privi-

légiée, qu'il vive seul ou en collectivité.

Enfin, pour que les groupes soient homogènes, on opère des distinctions, on sélectionne les individus : les biens portants, et les malades qui vont à l'hôpital ; les enfants normalement doués, et les débiles qui vont en institution ; les gens productifs, et les personnes âgées qui vont en maison de retraite, etc. Il s'opère donc une autre ségrégation, non plus selon l'origine, mais maintenant selon les capacités, le rendement, les normes du groupe.

la carence affective dans notre société

Il faut donc trouver des solutions pour parer aux inconvénients du découpage horizontal, et surtout aux ségrégations qui coupent les individus de ceux auxquels ils sont attachés.

Ce n'est pas seulement l'absence de lien affectif qui est nuisible, c'est aussi la rupture de ce lien. Chaque fois que quelqu'un est séparé d'un être aimé, son équilibre affectif et même physiologique en est perturbé. Plus il est dépendant de cette personne, plus il réagit vivement ; c'est pourquoi ce phénomène a d'abord été étudié sur les jeunes enfants séparés de leur mère. J. Aubry (2) l'a décrit sous le nom de « cétresse » : hurlements prolongés, bientôt suivis d'apathie, refus d'être soigné, perte de l'appétit et du sommeil, régression mentale, chute du poids, enfin maladies du système végétatif ; s'il retrouve son objet

d'attachement, il restera pendant un certain temps sensibilisé à toute menace d'abandon : sa dépendance affective augmente, il s'accroche à son objet d'amour de façon exigeante, capricieuse, ses rythmes biologiques (appétit, sommeil, digestion) ne se régularisent que très progressivement.

Cependant, l'attachement peut se déplacer sur une autre personne, à condition que celle-ci réponde de la même façon à l'individu, comprenne ses désirs et les satisfasse. Mais ceci demande d'abord une grande disponibilité, un désir profond d'accepter l'autre tel qu'il est et de satisfaire ses besoins, et ensuite du temps ; pour nouer ce lien réciproque, il faut dépasser la méfiance de l'un envers l'autre, faite de peur de l'inconnu, et de recul devant la souffrance occasionnée par la rupture précédente. La période de remplacement est donc souvent difficile et l'adaptation longue à se faire. Cette capacité de déplacement existe pendant toute la vie ; elle s'actualise d'autant plus rapidement et totalement que le vide affectif était plus intense. Mais les nombreuses ruptures, surtout pendant l'enfance, ébranlent tellement l'équilibre psychique de l'individu que celui-ci secrète un mur de défenses pour se protéger de la tentation de s'attacher à autrui, et ainsi de revivre d'intolérables souffrances. C'est pourquoi les jeunes ayant eu un foyer désuni, qui ont été ballottés dans leur enfance de nourrice en institution, en gardent une indifférence affective qui les rend insensibles et donc difficilement adaptables à la vie en société.

En créant des groupes homogènes, la structure horizontale oblige l'individu à changer plusieurs fois de groupe ; cela crée périodiquement de petites ruptures de liens, qui né-

(2) J. Aubry, *La carence des soins maternels*, PUF, 1955.

cessitent des réadaptations parfois difficiles. Les graves perturbations dénoncées plus haut n'atteignent heureusement que peut d'individus ayant vécu des circonstances particulièrement défavorables. Mais la société occidentale, avec sa structuration de plus en plus horizontale, multiplie ainsi les êtres déracinés, « désattachés » qui peuplent les institutions créées pour s'en occuper. Cependant, on peut retrouver ces phénomènes, quoique de façon atténuée, dans l'éducation collective ; c'est donc toute la population qui en subit les effets.

Que ce soit à la crèche, ou à l'école, les enfants sont regroupés par niveaux d'âge et de plus en plus par niveaux de performance. Ils sont nombreux pour un adulte qui les voit pendant un nombre d'heures relativement réduit. En fait, ce contact avec les éducateurs diminue avec l'âge de l'enfant.

Cette diminution progressive des relations éducateur-enfant entraîne une indépendance croissante de l'enfant envers eux. En effet, le bébé à la crèche, et encore nettement le jeune enfant à l'école maternelle, généralisent très visiblement leur demande affective de leur mère à l'éducatrice ; cependant ils apprennent très vite que celle-ci est moins disponible et que sa réponse est plus limitée à certains types de relation, à certaines heures. L'attachement qui se forme très tôt avec elle est donc moins profond qu'à la mère. A l'école primaire, on voit encore se nouer des relations affectives entre le maître et l'élève ; celles-ci retiennent fortement sur l'intérêt scolaire de l'élève ; mais ces relations — dans lesquelles il déplace une partie des réactions apprises avec ses parents (attitudes de dépendance, d'opposition, etc.) — doivent être beaucoup plus contrôlées (sur les plans moteur et émotionnel) à l'école qu'à la maison. Dans le secondaire, on observe encore des transferts d'attitudes affectives de l'élève sur tel ou tel maître (qui sera dénigré, ou respecté, etc.) mais les manifestations en sont encore plus

contrôlées ; la réussite de l'élève dépend en grande partie de sa capacité d'assimiler l'enseignement quelle que soit la personnalité du maître. Enfin, à l'université, l'étudiant doit être capable d'approfondir par lui-même certains domaines en ne recevant que très peu d'enseignement.

L'éducation collective encourage donc une autonomie croissante de l'élève, beaucoup plus grande que l'éducation familiale (3), mais freine le développement des attachements, qui naissent pourtant spontanément, en réduisant les contacts entre enfants et éducateurs. De plus, le changement d'éducateur, pratiquement chaque année, rompt les quelques liens qui s'étaient établis. Or, cette rupture périodique oblige l'enfant à s'adapter chaque fois au nouvel éducateur ; cette adaptation est rendue d'autant plus difficile que la structure du nouveau milieu diffère de la précédente. Ainsi, l'adaptation à la crèche est souvent très difficile (surtout lorsque l'enfant est déjà habitué à la vie familiale, c'est-à-dire après l'âge de huit mois). L'entrée à l'école maternelle présente bien des difficultés d'adaptation (4). Par contre l'entrée à l'école primaire est facilitée grâce à la fréquentation quasi générale de l'école maternelle, et au fait qu'il n'y a pas changement de structure entre ces deux milieux ; néanmoins, l'adaptation des enfants au maître nécessite parfois un trimestre. L'entrée dans le secondaire, avec le changement important de structure, fait réapparaître des réactions inadaptées (du type passivité, timidité, blocage ou au contraire agitation, instabilité, opposition) du même genre que lors de l'adaptation à l'école maternelle.

L'éducation collective s'oppose donc à la formation des attachements secondaires ; elle les tolère de moins en moins lorsque l'enfant gran-

(3) Sauf lorsqu'il s'agit d'internat, où la rigidité de la vie en communauté écrase au contraire l'autonomie individuelle.

(4) Cf. Geneviève Boulanger-Balleyguier, « Difficultés d'adaptation à l'entrée à l'école maternelle — réactions à l'école et dans la famille » in *Enfance* 1965, 5, 587-602.

dit, et ils sont systématiquement rompus. Mais elle empêche ainsi l'identification aux éducateurs et se prive donc de la principale motivation qui pousse l'enfant à apprendre : l'identification à l'adulte aimé, le désir de participer à ses activités. De plus, elle coupe les petits des grands, et supprime ainsi les relais fournis par des individus plus proches de l'enfant et pourtant plus avancés qu'il pourrait imiter et qui l'aideraient ainsi à mieux aborder les difficultés qu'ils viennent eux-mêmes de surmonter. Enfin, proposant un savoir par des méthodes de plus en plus incompréhensibles aux parents, qu'elle laisse d'ailleurs à la porte, l'école devient un lieu de spécialistes enseignant des connaissances non valorisées par l'entourage de l'enfant (5). Il n'est donc pas étonnant de rencontrer une telle passivité chez un grand nombre d'écoliers, un manque d'intérêt pour l'ensemble de la scolarité ou pour certaines matières plus difficiles. Lorsqu'on interroge des enfants, ils disent en général ne pas aimer l'école. Le corps enseignant cherche, par des réformes perpétuelles, à modifier ses méthodes pour mieux appâter l'enfant. Jadis, on lui inculquait les connaissances à force de répétition ; maintenant, on cherche à susciter son intérêt en faisant appel à sa participation active, en stimulant sa créativité.

Enfin, le manque d'emprise de cette éducation collective sur l'enfant aboutit à la contestation d'une société dans laquelle il ne se sent pas affectivement impliqué, et à une plus difficile insertion sociale. La révolte de beaucoup de jeunes n'est-elle pas le refus de ces relations dépersonnalisées, sans affects, vécues dans les structures horizontales, ce cotoiement d'individus multiples et sans cesse renouvelés gardant chacun une bonne distance à autrui ?

D'un côté, la famille qui s'est

(5) Car il ne suffit pas de surveiller les notes de l'enfant pour valoriser son travail : il faut s'y intéresser comme à des domaines utiles et valables pour l'adulte.

dangereusement rétrécie mais qui reste la seule continuité éducative de l'enfant, le seul lieu où les attachements sont possibles. D'un autre côté, une éducation collective qui complète de plus en plus les carences familiales et développe les aptitudes de l'enfant, mais sans s'appuyer sur le levier de profondes motivations. Entre ces deux mondes clos, hermétiques l'un à l'autre, comment l'enfant puis l'adolescent peut-il trouver le désir de devenir un adulte ? Ne voit-il pas celui-ci de nouveau coupé entre un foyer solitaire et conflictuel et un travail déshumanisé ? Comment harmoniser ces structures verticales et horizontales, qui existent depuis toujours et se complètent, mais dont les deuxièmes ont pris dans notre civilisation une extension considérable ?

esquisses de solutions

En fait, chaque gouvernement cherche actuellement une solution plus viable, et des expériences sont tentées un peu partout dans le monde.

un plus grand découpage

En France, il semble qu'on accentue le découpage horizontal : le cycle secondaire a déjà été coupé en deux parties qui se font dans deux établissements différents (CES, lycée), et il est question de sectionner encore ces études ainsi que de partager les études supérieures en un cycle qui se ferait en « collègue », séparé de l'université, celle-ci ne gardant que les deuxième et troisième cycles. Ainsi, on augmente le nombre de ruptures dans l'éducation, et on multiplie les difficultés d'adaptation ! Par ailleurs, on accroît la ségrégation entre les élèves : dès l'école maternelle — peut-être bientôt dans les crèches — on crée des classes spéciales (dites d'adaptation, quelle ironie !) qui séparent les enfants moins développés ou plus difficilement adaptables des autres,

négligeant l'apport bénéfique des autres enfants. On pourrait au contraire utiliser une autre solution (Groupe d'aide psycho-pédagogique dès l'école maternelle) qui permet de prévenir ces difficultés ou de les surmonter, tout en maintenant l'enfant dans son groupe initial. Cette multiplication des structures horizontales rencontre d'ailleurs de fortes résistances. Que se passe-t-il ailleurs ?

Dans les pays communistes, on a considérablement renforcé l'importance de la collectivité, en réduisant celle de la famille. C'est dans les communes chinoises que ce système paraît avoir été le plus total. Je n'en parlerai pas car je ne les connais pas suffisamment ; mais il semble que, déjà, les dirigeants chinois reviennent à une structure plus mélangée. Dans les pays européens de l'Est, tout au moins dans les grandes villes, les enfants sont élevés en collectivité dès l'âge de quelques semaines ; comme 90 % des femmes travaillent et qu'elles ont souvent de longues heures de trajet, les crèches gardent parfois les enfants la nuit ; ils peuvent être placés à la semaine ou même pour dix jours consécutifs ; même s'ils reviennent le soir chez leurs parents, ils passent la plus grande partie de la journée à la crèche ou à l'école et sont encore intégrés dans des organisations collectives pendant les mois d'été qui ne correspondent pas aux vacances, plus courtes, de leurs parents. L'impact de la famille est donc considérablement réduit, mais non totalement supprimé. Dans ces collectivités, on s'efforce de développer au maximum toutes les aptitudes de l'enfant et de détecter de bonne heure les dons particuliers de chacun afin de les encourager. Quelles en sont les conséquences ? Il faudrait faire des comparaisons systématiques, sans esprit partisan, pour le savoir. Avec réserve, cependant, on peut constater certaines conséquences d'ordre très général. Le niveau intellectuel de la masse semble avoir été considérablement relevé, dans un laps de temps rela-

tivement court pour l'histoire, et de ce fait, le niveau socio-économique et culturel a nettement progressé, même si le retard par rapport aux pays de l'Ouest n'est pas totalement comblé. Les jeunes paraissent s'intégrer facilement dans la société : il y a beaucoup moins de délinquance et de contestation que dans les pays occidentaux, l'accès au monde du travail paraît sans problèmes, enfin le nivellement des classes sociales, qui était le but de la révolution, paraît atteint : les chances de chacun dépendent maintenant beaucoup plus des aptitudes (qui ne sont pas égales, d'où des différences encore assez importantes portant sur les salaires, les avantages matériels et le pouvoir sur les autres).

Cependant, quand on compare ces jeunes à ceux de nos pays, on est frappé par leur conformisme, un relatif manque de spontanéité, de créativité, reflétant une individualité moins prononcée. L'emprise de la collectivité semble améliorer la cohésion du groupe en étouffant en partie l'essor de la personnalité. Celle-ci ne trouve encore son appui que dans la famille, où se forment les attachements profonds parce que durables.

verticalisation des structures horizontales

On peut alors tenter de verticaliser certaines structures horizontales. C'est, semble-t-il, ce qui a été réalisé dans les kibboutzim. Considérant les fortes tendances névrotiques engendrées par leur famille très patriarcale, les pionniers israéliens ont voulu limiter l'influence de ce bouillon de culture parfois malsain et augmenter l'influence d'éducateurs spécialement préparés à leurs tâches.

Mais, on n'a pas seulement placé l'enfant plus longtemps en collectivité (comme dans les pays de l'Est), on a renforcé les liens affectifs entre l'éducateur et l'enfant grâce à quelques modifications importantes. D'une part, le nombre d'enfants par éducateur est très restreint (6 enfants pour une nourrice jusqu'à cinq ans, 18 enfants pour 3 éducateurs de

de cinq à sept ans, 25 enfants pour 2 éducateurs de sept à douze ans, 200 adolescents pour 20 éducateurs de douze à dix-huit ans). D'autre part, ces éducateurs restent avec le même groupe pendant deux ou trois années ; ils passent de nombreuses heures avec les enfants ; par exemple, l'instituteur est disponible le soir en dehors des heures de classe, et même parfois le week-end. D'autres mesures tendent à atténuer les inconvénients de la collectivité : les parents n'en sont pas exclus, et sont au contraire invités périodiquement à venir admirer les réalisations de leurs enfants. Enfin, ceux-ci nouent les liens étroits à l'intérieur d'un petit groupe d'enfants élevés ensemble, de l'âge de six mois à dix-huit ans, la collectivité s'élargissant par adjonction de ces groupes ; on assure donc une grande stabilité des relations entre enfants, ce qui favorise la création de liens très profonds entre eux. La conséquence en est une très bonne intégration au groupe, un esprit d'équipe remarquable ; par ailleurs le développement intellectuel est très stimulé et les tendances névrotiques sont rares. L'ambition personnelle est remplacée par un idéal collectif que l'individu place au-dessus de ses buts personnels. C'est peut-être d'ailleurs ce frein à une réalisation personnelle qui entraîne la régression de cette structure sociale, dans un pays où l'individualisation est très prononcée.

De façon beaucoup moins contrastée, on peut cependant comparer, en France, d'une part l'enseignement public, où le découpage horizontal est de règle et où les groupes d'enfants sont disloqués et remaniés (surtout à partir du secondaire) sans aucun souci de permanence des liens ; et, d'autre part, certains établissements de l'enseignement privé où l'enfant peut garder ses mêmes camarades du jardin d'enfants à la classe terminale et, parfois, les mêmes enseignants pendant quelques années. Il est certain que le passage d'un enseignement à l'autre (par exemple du primaire au secondaire) en est très facilité ; cela donne un

sentiment de sécurité à l'enfant et permet à l'équipe enseignante de le connaître beaucoup mieux, puisqu'il est suivi sur de nombreuses années.

osmose entre structures verticales et horizontales

Une troisième solution consiste à faciliter une certaine osmose entre structures verticales et horizontales ; le passage de l'une à l'autre est ainsi encouragé aussi bien pour les enfants que pour les adultes. I. Lezine (6) cite l'exemple d'une crèche où les parents entrent facilement, soit pour habituer le nouvel arrivant pendant les premiers jours, soit pour animer certaines activités, soit seulement pour échanger amicalement avec le personnel soignant. Que la collectivité soit aussi leur lieu de rencontre, et pas seulement celui de leurs enfants ; qu'une participation, une entraide s'organise entre parents et éducateurs (comme on le voit, mais trop sporadiquement à l'occasion de la préparation d'une kermesse scolaire) renforce la compréhension des uns et des autres, valorise pour l'enfant ce qu'il apprend dans la collectivité (travail scolaire, etc.), y apporte une diversité d'activités et une ouverture très profitable sur l'extérieur.

On peut aller plus loin et imaginer des centres éducatifs qui regrouperaient crèche, école maternelle, écoles primaire et secondaire et où les enfants seraient répartis, pendant certaines heures, en groupes homogènes (d'âge, de niveau) et seraient libres, pendant les autres heures, de se réunir selon leurs affinités ; où les parents pourraient venir pendant leurs moments de loisir rencontrer les éducateurs et leur apporter leur participation. Est-ce utopique ? Il semble que les enfants s'y retrouveraient mieux si parents et maîtres nouaient des liens d'amitié, et que grands et petits profiteraient mieux les uns des autres. On remplacerait alors les relations de dépendance

vécues par couple : parent-enfant, maître-élève, où l'attachement intense mais conflictuel engendre l'individualisme, la jalousie envers les autres, le manque de coopération, par des relations en réseau dans un groupe stable où les attachements seraient plus nombreux et ainsi violents, où l'enfant profiterait de l'expérience de nombreux adultes qui l'initieraient de façon vivante à ce qui les intéresse vraiment, et où ils apprendraient l'esprit d'équipe. Il faudrait naturellement que ces collectivités ne restent pas fermées sur elles-mêmes, qu'il y ait des relations fréquentes avec d'autres centres, qu'on y admette une grande diversité, tant du point de vue socio-économique que niveau intellectuel, pour que chacun y apprenne la tolérance et le respect d'autrui.

réconcilier les individus

De la famille patriarcale à la famille nucléaire, l'individu a gagné une plus grande autonomie, un meilleur développement de ses capacités et une plus grande affirmation personnelle en se débarrassant d'une hiérarchie pesante, d'une contrainte sociale annihilant sa créativité. On a trouvé d'autres formes d'organisations qui stimulent les progrès et développent le rendement. Mais c'est au prix d'une neutralisation de la vie émotionnelle, d'une carence affective généralisée, qui perturbe insidieusement l'ordre savamment établi, entretenant un sentiment d'insatisfaction. Entre la base trop fragile de nos structures verticales, et la dépersonnalisation due à l'envahissement des structures horizontales, cloisonnées entre-elles, trouverons-nous le moyen de réconcilier entre eux des individus poussés chacun par leur ambition personnelle en créant des structures sociales où ils puissent s'épanouir dans la diversité de relations multiples et profondes ?

(6) Dans *Propos sur le jeune enfant*. Mame, 1974.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

(Suite de la page 13.)

location (offres)

- 83-25 km mer, 2 pces, cuis., dche, 4 pers. max. Ecr. Fauchier, 23, bd Gasquy, 13012 Marseille.
- Paris 16^e, 15 avril réponse urgente, gde chbre meub., soleil, calme, bns, kitch. Tél. 727-26-06 av. 10 h ou h repas.
- 15-Mais ind. 3 p., e., g., él., repos, jard., bois, juin à sept., 440/600 F mens. Ecr. Harambour, 10, r. Lefoulon, 92800 Puteaux.
- 74-Chamonix, carav. 7 pl. gd conf., 25 m2, juin à sept. 550 F sem. Ecr. P.A. n° 739.
- Nice, 5 mn plage, 5^e ét. asc., bel appt 3 pces, cuis., bns, terr., TV, 5 pers., 28-7 au 31-8 2 700 F, 1^{er} au 31-8 2 400 F TTC. Ecr. P.A. n° 740.
- 13-Bd Médit., villa ind. tt conf., 6 pers., 4 ch., 2 bns, lave-v., gar., jard., juil. 2 000, août 2 400 F net. Ecr. P.A. n° 741.
- Esp. pr. Salou, appt tt conf. direct s/ plage, 4-7 pers., 300 à 700/sem. Ecr. Roncin, 8, Prunier-Hardy, 92220 Bagneux, tél. : 735-07-12.
- Prox. Pyrénées, appt conf. ds belle mais. camp., 2-3 pers. ou cple retraité, juin, sept. Ecr. Roques, 6, r. Sellier, 31800 St-Gaudens.
- Esp. Cambrils Tarragone, bd mer, appt tt conf., 4-5 pers., sable fin, port, vac. Ecr. Soutoul, 17, r. Brest, 29220 Landerneau.
- Gandia (Esp.) 3 km mer, appt tt conf., 9-11 pers., août 2 100 F, juil. 1 ch. seul. 600 F. Ecr. Philippon, inst. Foulain, 52800 Nogent.
- Moraira (Alicante), villa tt conf., 8-10 pers., terr., gar., Pâques 800, juil., août 3 500 F. Ecr. Abril, Cedex 230, 45560 Saint-Denis-en-Val.
- 66-Salses, mais. tt conf., 5-6 pers., juil. 1 350 F. Ecr. Petit, 14, r. C.-de-Coulomb, 34000 Montpellier.
- Vac. printemps Ile-de-Ré, Côte d'Azur, océane, air tonique, conf. Ecr. Jouvin, BP 5007, 34032 Montpellier Cedex. Tél. 63-22-74.
- 66-Port Barcarès, ft mer, F3 nf pr retraités, juin. Ecr. J. Boyer, éc. La Glacière, 33700 Mérygnac.
- Vac. 76, Pyrénées Atl., entre Lourdes et Pau, camp., très calme, appt conf., 2 ch., cuis. Ecr. Dulac G., quart. Sarruce, Montaut, 64800 Nay.
- Normandie, 1 ch., cuis., cab. toil., w.-c., véranda, pelouse, juin, juil., sept. Ecr. Mme Mas, St-Martin-Bienfaite, 14290 Orbec.
- Camp Languedoc, carav. auvent, 4-6 pl., Pâques 500, mai, juin 1 000 F, juil. 1 500 F. Ecr. Pradeau Guy, 34740 Vendargues.
- 83-Ste-Maxime, prox. plage, villa indép. tt conf., poss. 6 pers., jard., juil. 4 500, août 5 000 F. Ecr. Delplanque, Dr éc. J.-Cavaillès, 76120 Grand-Quévilly.
- 22-Pr. Paimpol, pt port pêche, studio tt conf., 2 pers., ch., cuis., frigo., e., g., él., w.-c., dche, libre tte l'an. Ecr. P.A. n° 752.
- 05-Merlette, 1 850 m, F3 meub. conf., 5 pers., Pâques, mai, juin, sept., px int. Ecr. P.A. n° 753.
- Village Ht-Jura, 7 km Métabief, gîte rur. tt conf., poss. log. 6 à 8 pers., juin ou sept., ms ou quinz., px mod. Ecr. P.A. n° 754.
- Costa-Brava (Rosas), front. 40 km, n'attendez pas louez F1, F2, F3, F4 tt conf., linge, pisc., tennis, jeux, tr. calme, quinz., ms. Ecr. P.A. n° 755.
- Golfe-Juan, villa conf., 5 pers., calme, jard., gar., mer, juin 1 500, août 4 000, sept. 1 500 F. Ecr. P.A. n° 756.
- Loix, Ile-de-Ré, mais. conf., 5 pers., juil., août. Ecr. P.A. n° 757.
- Villefranche/mer, pr. port, appt meub. 3 pces, cuis., bns, gd balcon, août 1 800 F, sept. 1 200 F. Ecr. P.A. n° 758.

- Pleine camp. angevine, calme abs., mais. simple tr. agr., jardins, au choix de mai à sept., 500 à 700 F/ms. Ecr. P.A. n° 759.
- 06-Nice, 1 km bord de mer, F2 tout confort, libre toute l'année. Ecr. P.A. n° 760.

location (demandes)

- Bd Médit., F2-F3 tt conf., très calme, août. Ecr. Dumas, lycée Prêcheurs, 13100 Aix-en-Prov.
- Bd Médit., appt 5 pers., 1^{er} quinz. août ou 1^{er} quinz. av. 25 août. Ecr. P.A. n° 742.
- Rég. Carnac, Concarneau, loc. 2-3 pers., août complet ou 1^{er} quinz. Ecr. P.A. n° 743.
- 44-86 prox. commerces et mer, coll. ch. villa ind., conf., jard., 4 pers., enf. 11 a., juil. Ecr. P.A. n° 761.

échanges

- Biarritz, appt tt conf. pour 2-3 pers., t. calme, jard., gar. c/sim. mont. du 15-7 au 6-8. Ecr. P.A. n° 744.
- Euro Vacation Exchange pour vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. EVE, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs Grande-Bretagne.
- Cple retraités roumains, parl. français souh. éch. séjour 10-15 jours. Ecr. Barbu, 73 Argesulvi, Oltenita, Jud : Ilfov, Roumanie.
- Vercors, chalet 5 pers. c/villa ou appt bd mer, juil. Ecr. Barthelemy, 8, av. Maquis-Oisans, 38800 Pont-de-Claix.

● 20 pays : Echange, location, hospitalité. INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours

ventes

- Très beaux terrains à bâtir 55 km Paris-Ouest, rue de Porcheaux, 60 La Houssoye (entre Gisors et Beauvais), lots de 550 à 1 000 m2 en tte prop., px très avant., crédit. Ecr. Lacroix, 79, r. Joinville, 94700 Maisons-Alfort, tél. 207-41-66.
- Lot-et-Garonne, mais. pierre, 3 p., calme, camp., pêche, forêt, 25 a. terr., 50 000 F. Ecr. Frances, 47400 Villeton.
- Coll., 66-Collioure, 150 m plage, studio, résid. nve. Ecr. Hamady, rte de Trevoise, 84320 Entraigues.
- 11-Trèbes, maison tt conf. + remise avec cour, 170 000 F. Ecr. Ecr., 11360 Saint-Jean-de-Barrou.
- Périgord, Val. Dordogne, mais. 3 p., cour, jardin, chai, libre. Ecr. Tabanou, éc. Saint-Pompon, 24170 Belvès.
- Cse santé, ds imm. récent s/plage Santa Pousa, Baléares, meublé style 2-4 pers., vis. vac. Pâques. Ecr. P.A. n° 745.
- Vds en totalité ou gérance école commerciale rég. sud-ouest. Ecr. P.A. n° 746.
- 92-Chatillon, 7^e ét., 2 pces 43 m2, cuis., s. d'e., séchoir, cave, bus, 160 000 F. Tél. 655-01-66 ou écr. P.A. n° 747.
- Nice pde des Anglais, studio tt conf., libre de suite, 6^e ét., vue/baie. Ecr. P.A. n° 748 ou tél. (78) 24-72-89.
- Bassin Thau, 2 km plage, ds village, mais. vac. 5 p., cuis. s. d'e., courette, 7 U. Ecr. Vaysse, 115 r. Vendôme, 69006 Lyon.
- 04-Ferme Provence Reillanne, pierres app., 3 p., e.él., cave, grange, remise, écur., citerne, jard. Ecr. Ferrand, 04140 Seyne.

(Suite page 40.)



REFLEX 24 x 36
APPAREILS 24 x 36
CAMERAS, Super 8 et 16

PROJECTEURS
ACCESSOIRES
JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

avec le CLUB ANGLAIS

Séjours d'études et séjours libres en ANGLETERRE, ESPAGNE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE. Pour jeunes et pour adultes de 15 à 30 ans

SPÉCIAL JEUNES

formules, tarifs forfaités pour ETUDIANTS et pour JEUNES de moins de 21, 26 ou 30 ans

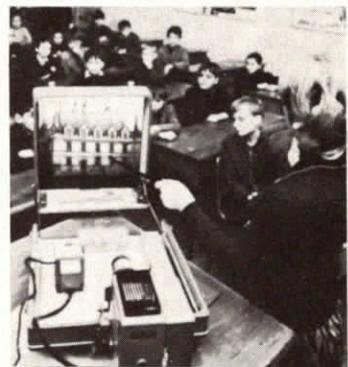
A PARIS

stages linguistiques et groupes de conversation

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
tél. : 033.01.72 lic. A 483

SOURDS

Entendre... c'est bien
Comprendre... c'est mieux
Voilà ce que vous offre le
SPÉCIALISTE DE L'INVISIBLE
C.A.F. - 5, rue Tronchet, Paris-8^e
Essais gratuits n° 28 sur demande



AUDIO-VISUEL

SYLEMA-ANDRIEU

audio-visuel

(B.P. 6 - 80480 Bacouel-sur-Selle)

au service des collectivités

Documentation sur demande

Je désire recevoir une documentation AUDIO-VISUELLE

M

Et.

Adresse

éd. 75-76.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

(Suite de la page 39.)

- 30-Port Camargue, P2 nf s/port, ent. meublé, terrasse, park., 13,5 U. Tél. soir (67) 21-80-60.

hôtels - pensions

- HOTEL VAL DES ROSES
Tél. 39-20-09 - 74380 BONNE
Repos, proximité Genève et stations, alt. 600 m, jardins, centre excursions, produits ferme. De 50 à 52 F T.T.C.

CLASSES DE MER

LE PRADET (Var), du 5 au 30 avril 1976, découverte du milieu marin... « Le Mas de l'Artaude », une belle propriété boisée (résineux, mimosas, tamaris, genêts) de 2 hectares et demi située à 800 m de la mer. Prix de pension journalier : 38 F par personne.

- Pension CHEZ JACKY, 50 m plage, juin 55, juil., août 60, sept. 56 F. 17110 Saint-Georges-de-Didonne, tél. 05-29-45.
- 74410 ST-JORIOZ, LAC ANNECY, HOTEL LE SEMNOZ, conf., b. table, ambiance, 20 mars à fin juin 53 à 58 F, sais. 63 à 65 F TTC, arrgt fam. et groupe. Tél. 68-60-28.

LAC D'ANNECY, VAC. DE PAQUES

HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, SKI 15 km, px pens. 53 à 60 F juil. et août 58 à 65 F STC, tél. (50) 44-30-22.

- HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.
- Groupes voyages d'études. Si vous pensez à la Provence, la Camargue, demandez les circuits et l'accueil à la Manadière MFV, 30740 Le Cailar, tél. (66) 88-02-42.

- Hôtel A L'OREE DU BOIS *NN, N.-Dame-de-Monts, conf., calme, plage, mer, forêt, Paques à sept. 46 à 65 F net.
- Hôtel MONT BLANC, 74660 Vallorcine, alt. 1 260 m, 15 km Chamonix, pens. juin et sept. 49 F, juil., août 52 à 59 F TTC.

- Vercors, Gorges de la Bourne, La Balme de Rencurel, 38680 Pont-en-Royans, hôtel-restaurant COLLAVET, Logis de France, tél. 4, pension vac. Paques, été, hiver, local groupe 20.

CLASSES EN SAVOIE

Mi-avril, mai-juin 76, ALBIEZ LE VIEUX (1 500 m d'altitude), hébergement dans un chalet confortable.
Ecr. ou tél. à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS, tél. 4-05.

automobiles - caravaning

- Vds 104 L bleu océan, 9 ms, avril. Ecr. Molnar, 10, imp. Glycines, Gd-Charmont, 25200 Montbéliard.

VACANCES... en pleine montagne

- Bungalows à vendre
- Bungalows en location
- Parcelles pour caravanés

VILLAGE NATURISTE
66230 Prats-de-Mollo

- Vds 104 blanche, mai 74, 27 000 km. Ecr. Widmer, 16, r. Linné, 25200 Montbéliard, tél. (81) 91-36-65.

- Vds 204 berline diesel, sable, 9 ms. Ecr. Griso André, 14, r. Pt-Chênois, 25200 Montbéliard, tél. (81) 91-35-85 bur.

- Arch. caravane, sans permis E, antérieure à 1972. Ecr. Paul Joly, 12, r. P.-Coubertin, 51100 Reims.

centres de vacances

- Dr dipl. centre vac. étudiant. ttes propos. juil. 76, bd mer. Ecr. Leclercq, 5, r. Balzac, 59960 Neuville-en-Ferrain.

- Ch. anim. colo. vac. Pâques 21-3 au 30-4, enfts 6-10 a. Ecr. Duthil, Dr éc. A.-Briand, 33600 Pessac.

- Animatce dipl. ch. CV mer, juil. Ecr. Moretti, 22, r. de Genève, 01130 Nantua.
- Dce dipl. ch. CV mer août, surv. bagn. Ecr. Gauthier, 72400 La Chapelle-du-Bois.

- Ville de MELUN recherche pour ses centres de vacances de mer, été 1976 : Directeurs pédagogiques diplômés ou stagiaires pour colonie et pour camp sous voile, rémunération : 60 F par jour. Ecr. av. CV ou téléphoner pour rendez-vous à Centres de Vacances de MELUN, Mairie, 77011 MELUN. Tél. 439-33-03 poste 40.

- Etudiant, fils Dr éc., rech. place centre aéré juil. 76 Paris ou banl. Nord. Ecr. P.A. n° 749.

- Cple ensgts rech. dir.-écon. CV juil., mont., 10-14 a., très sérieux. Ecr. P.A. n° 750.

- Ch cuisiner (ière) pr CV Ardèche, 190 rations, 30 juin-9 sept. Ecr. Service social des Industries chimiques, 32 La Canebière, 13001 Marseille.

- Vac. Auvergne-Limousin, rech. pr juil., août ou mai à sept., animateurs (trices) pr villages vacances. Ecr. av. CV à VAL, 46, bd Pasteur, 63000 Clermont-Ferrand.

- Somme (mer), CV recrute directeur-adjt pédag. dipl., domicile Nord ou rég. Paris et moniteurs dipl., août. Ecr. P.A. n° 762.

relations

- Instce 48 a. Lyon, div. dés. mar. ensgt ou retraité 50 ou 60 a. Ecr. P.A. n° 751.

- POUR TROUVER RAPIDEMENT VOTRE PARTENAIRE, en vue mariage, adressez-vous au Cabinet MARCOR, 28 E, av. M.-de-Villars, 77300 FONTAINEBLEAU - Tél. 422-16-25. Du lundi au samedi de 9 h à 19 h. Agréé par le Syndicat national.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, r. de Turbigo, Paris-3^e. Tél. 272-35-02.

- J. F. 29 ans, agréable, rencont. j. h. seul pr sorties amicales Paris. Ecr. P.A. n° 763.

divers

- Vds 11 très beaux vol. nfs, « La dernière guerre mondiale », val. 800 F, px 400 F. Ecr. Demard, éc., 42360 Panissières.

- Vds « Le Littre » 250 F, coll. Clartés, 23 vol. 1 500 F. Ecr. Ec., 11360 Saint-Jean-de-Barrou.

RECRUTONS

agents régionaux introduits enseignement pour présenter nos « Tableaux-Poèmes », matériel littéraire et homologué, sans concurrence. Ecrire avec références et secteurs d'activité : ATELIERS DE LA TOUR, 228, bd Raspail, 75014 Paris.

- Ch. coéquipiers (ières), participants (tes) pour expéditions en Land rovers, printemps, été 76. Ecr. Degracia, 2, sq. de l'Autunois, 78310 Maurepas, tél. 050-37-66.

- Rech. : 1) presse imprimerie b. ét. ; 2) vd 17 vol. « Portes de la Vie ». Ecr. Guillot, éc. Saint-Georges-du-Bois, 17700 Surgères.

- Vds piano droit cadre métal, tr. bn ét. Ecr. Demard, éc., 42360 Panissières, tél. 131.

- DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

- Coll., élev. amat. fox poil dur, vd chiots et jeunes grandes orig., chasse, expos. Ecr. Le Toutour, Boucey, 50170 Pontorson.

- Stages de poterie, céramique et dessin, peinture à huile, stages spéc. pr ensgts. Poterie de Ferrières-en-Gâtinais, 45210 Loiret, tél. (38) 95-87-16.

- PIERRE BRIGNOL, stages dorure s/bois, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

- ESPAGNE - Apprenez l'espagnol en été à la Costa Dorada, excursions. Trois semaines 1 000 F. TEE, Calvo Sotelo, 47 Reus.

- Séjours linguistiques en Angleterre pour élèves de 12 à 20 ans PAQUES et ETE. Toutes informations à ORGANISATION SEJOURS EDUCATIFS EN ANGLETERRE, Mme Leighton, mon Rêve, 2 Virginia road, Whitstable Kent, England.

- Séjours linguistiques 12-20 ans en ANGLETERRE. Rensgts M. Saladé, 2, allée Ch.-Baudelaire, 51000 St-Mémmie, tél. 47-91-14, RV le samedi.

- CINEMA, AUDIOVISUEL, MONTAGE... Stages été 76 Hte-Provence. Inscriptions dès maint. FDAC (org. privé) 04510 Aiglun.

- Viticulteur, épse instce, vente directe vin rouge 73 11^e, cubit. 33 l, 130 F franco. Degrave R., 11700 Saint-Couat-d'Aude.

- Instr. vd son roman 17,20 F (+ fr. d'env.). Ecr. Donzelot, 9, r. de Greensboro, 25200 Montbéliard.

- Vds prépar. concours commis compl. av. corrigés, px int. Ecr. P.A. n° 764.

IMPORTANT EDITEUR PARIS

cherche pour compléter

DIRECTION LITTERAIRE

COLLABORATEUR capable d'assumer la définition, la création et le développement de nouvelles collections d'ouvrages pour la JEUNESSE et de LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Conviendrait à élément jeune, dynamique, esprit créatif, sens artistique, études supérieures, connaissances pédagogiques. Anglais courant, Allemand si possible.

Expérience dans fonctions proches appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. complet, prétentions, tous renseignements jugés utiles et photo récente à HAVAS CONTACT, 156, Haussmann, 75008 PARIS, réf. n° 47212.



LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE 76

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

marqueurs et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage.

Gamme de coloris :
marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs

pastels **FINART**

Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

COURS AUDIO-VISUELS

Des cours de peinture sur tissus et de sérigraphie sont présentés 3 fois par semaine au magnétoscope.

Cette série sera complétée par des films illustrant toutes les activités manuelles.

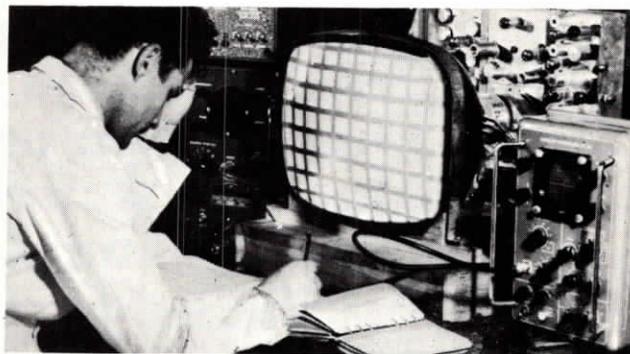


LEPRINCE S.A
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée : elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES

63 ED

ÉCOLE CENTRALE
des Techniciens
DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

L'audiovisuel en milieu scolaire

ce sera le dossier
du numéro de mars de Sonovision.
A cette occasion, Sonovision propose
aux enseignants un abonnement spécial
à titre d'essai : trois numéros pour 20 F
(+ quatre numéros gratuits
de l'édition hebdomadaire).

Au sommaire des prochains numéros :

- A quoi sert l'audiovisuel : Utilisation pédagogique de la vidéo à l'IUT de Créteil - Deux ans de télédistribution à Grenoble - Utilisation de l'équipement audiovisuel en milieu scolaire - Les problèmes de l'animation locale...
- Comment choisir et utiliser votre équipement : Des magnétophones d'enseignement individuel des langues - Les systèmes de fondu enchaîné en diapositive - les magnétoscopes 1/2 pouce portables noir et blanc - Les magnétophones à cassettes portatifs - Les rétroprojecteurs...
- Et nos rubriques régulières : Actualité de l'audiovisuel - Les nouveaux programmes et les nouveaux matériels disponibles - Les livres, les revues...

sonovision

Un magazine d'information
Un instrument de travail
... à votre service

NOS 4 PROCHAINS NUMEROS HEBDOMADAIRES
+ 3 NUMEROS MENSUELS (Février - Mars - Avril 1976)

20 F

Offre
d'essai

règlement par :

- { Chèque bancaire ci-joint
Virement à votre CCP
4227-01 Paris

M
.....
Adresse
Code postal Ville

désire profiter de cette offre exceptionnelle (ceci ne m'engageant aucunement à souscrire un abonnement par la suite).

A retourner à Sonovision - Service PRO - 15 rue d'Aboukir, 75002 PARIS